

# LE DEVOIR

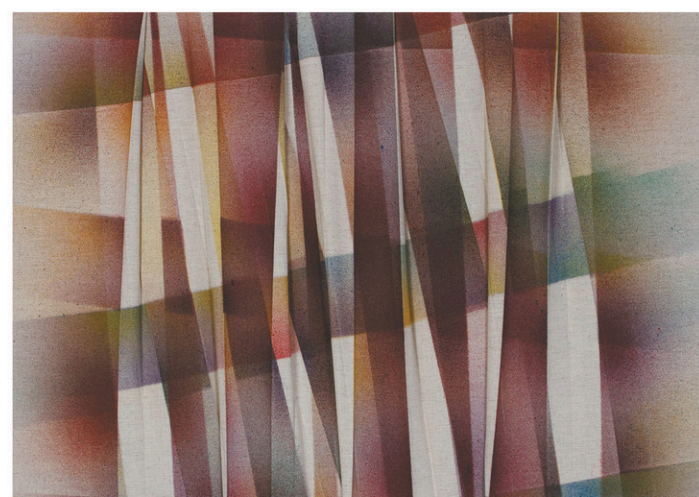


**TÉLÉVISION**  
*Le 422 : séduire par la démesure*  
**LED 4**

**ACTUALITÉS**  
 Des photo-journalistes se souviennent d'Antoine Desilets  
**A 10**



**PERSPECTIVES**  
 2019, année de bouleversements  
**BIÀ B 5**



**ARTS VISUELS**  
 Un survol du travail de Luce Meunier | **LED 16**

## Le père Noël, une figure en mal de diversité ?



Larry Jefferson fait fureur dans son costume de père Noël partout où il va aux États-Unis.  
 LEILA NAVIDI ASSOCIATED PRESS

GUILLAUME LEPAGE  
 ANNABELLE CAILLOU  
 LE DEVOIR

**B**risant les codes, des personnes noires n'hésitent plus à revêtir le célèbre costume du père Noël un peu partout aux États-Unis. Il aura toutefois fallu une controverse pour lancer le bal et médiatiser leur absence. Cette avancée se matérialise aussi au Canada, mais tarde à voir le jour au Québec. En décembre 2016, le Mall of America, en banlieue de Minneapolis, embauche Larry Jefferson comme père Noël. Sa performance dans le deuxième plus vaste centre

commercial du pays est sans faille et attire l'attention des médias. Mais sur le Web, des commentaires négatifs se succèdent. Le problème, selon ces internautes ? Jefferson est noir. L'ancien militaire n'a pas pour autant remis ses bottes et son habit rouge, loin de là. « Ces comméragés d'une poignée de gens n'avaient rien à voir avec l'immense dose d'amour que j'ai reçue », lance au *Devoir* celui qui continue d'égayer de son « Ho! Ho! Ho! » petits et grands à travers les États-Unis. Il a même vu ses contrats doubler depuis cet épisode. S'il constate que de plus en plus d'Afro-Américains enfilent le célèbre costume pendant les Fêtes, M. Jefferson insiste : « Tout le monde peut faire le père Noël, peu importe

VOIR PAGE A 4 : DIVERSITÉ

**III SANTÉ**

## Hausse des accidents mortels dans le réseau

ANNABELLE CAILLOU  
 LE DEVOIR

Chute, mauvaise médication ou erreur de traitements : plus d'un demi-million d'incidents et d'accidents sont survenus dans les établissements de santé du Québec en 2018-2019. Si ce nombre a diminué par rapport à l'année précédente, ces événements indésirables ont fait davantage de victimes, fauchant la vie de 452 personnes.

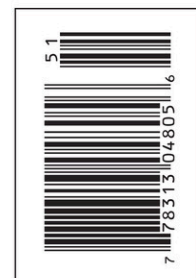
« C'est un gros chiffre sachant qu'un décès dans ces circonstances est toujours un décès de trop. Sans compter que les signalements sont à la discrétion des établissements », s'inquiète Marie Beaulieu, professeure à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke, spécialisée dans les sujets qui touchent les aînés.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a publié vendredi son rapport annuel sur les incidents (usager non touché) et les accidents (usager touché) survenus lors de prestations de soins de santé. Résultat : 500 502 « événements

VOIR PAGE A 2 : SANTÉ

**INDEX**

- Avis légaux..... **A8**
- Décès..... **B10**
- Édito ..... **B8**
- Grille TV..... **LeD32**
- Idées..... **B9**
- Mots croisés.. **LeD46**
- Petites annonces **B10**
- Science..... **B7**
- Sports..... **A9**
- Sudoku ..... **LeD46**



« Époustouflant! »  
 — CurtainUp

神韻晚會 2020  
**SHEN YUN**

*inspire des millions de personnes dans le monde entier,  
 mais est interdit en Chine*

**2 AU 5 JANVIER**  
**PLACE DES ARTS**  
 Salle Wilfrid-Pelletier

Téléphone : 514 842-2112  
 1 866 842-2112 (sans frais)

Organisateur : 514 800-2928  
 En ligne : fr.ShenYun.com/Montreal

placedesarts.com

**Vous faites  
la différence**

**Chacun de vos déplacements  
en transport collectif  
contribue à une  
communauté plus en santé**



artm.quebec/repensonslamobilite

**ARTM** Autorité régionale  
de transport métropolitain

### III MONTRÉAL

## Les calèches seront interdites dès le 1<sup>er</sup> janvier

LA PRESSE CANADIENNE

La période des Fêtes marquera vraisemblablement les derniers jours de travail de dizaines de chevaux et de leurs cochers dans les rues du Vieux-Montréal. À compter du 1<sup>er</sup> janvier, les calèches seront officiellement interdites dans les rues de la métropole.

Vendredi matin, le juge Michel A. Pinsonnault, de la Cour supérieure du Québec, a rejeté la demande d'injonction des cochers qui souhaitaient obtenir une suspension de l'entrée en vigueur du règlement adopté par la Ville de Montréal.

Sur Twitter, la mairesse Valérie Plante s'est réjouie de la nouvelle en soulignant que la décision du tribunal « vient confirmer la justesse et la pertinence de notre règlement. Notre administration a pris la bonne décision pour le bien-être des chevaux ».

Les cochers ont déposé leur requête cette semaine, à une quinzaine de jours de l'entrée en vigueur du règlement, et plaidaient l'urgence d'agir afin d'obtenir une suspension. Dans sa décision, le juge a noté que c'est l'action de dernière minute des demandeurs qui a causé cette fausse urgence et que ceux-ci auraient pu agir bien plus tôt.

Cependant, le juge Pinsonnault a reconnu que le débat de fond soulevé par les cochers méritait d'être entendu.

Propriétaire de la plus grande écurie de chevaux en activité à Montréal, Luc Desparois dit vouloir poursuivre la bataille, bien que la décision rendue vendredi soit accueillie avec déception.

« On va se battre, mais pour aujourd'hui, on va aller respirer. Je suis bien déçu, déprimé, ça fait un an et demi qu'on vit cette merde-là et cette menace-là, a-t-il commenté dans le couloir du palais de

justice de Montréal. Sur le fond, la Ville va bien être obligée de nous donner quelque chose, elle nous enlève tout! »

Pour justifier le dépôt in extremis de la requête, M. Desparois affirme qu'il n'avait pas les moyens de se défendre et qu'il devait d'abord profiter de l'été pour amasser les fonds nécessaires aux frais judiciaires. « On n'est quand même rien que des chauffeurs de calèches, on n'est pas la Ville de Montréal et on n'a pas le même budget, s'est-il défendu. On n'avait pas les moyens de se battre contre la Ville. La Ville, c'est notre boss! »

Malgré le dur coup encaissé vendredi, Luc Desparois n'a pas l'intention d'abandonner, ne serait-ce que pour obtenir une meilleure compensation. « Quelque part, il y a bien un juge qui va comprendre que ça vaut quelque chose nos vies et nos investissements aussi », déplore celui qui espère profiter des derniers jours de la période des Fêtes pour encaisser encore un peu de revenus.

La Ville de Montréal a offert de verser une compensation de 1000 \$ au propriétaire de chaque cheval afin de payer les frais de mise à la retraite des bêtes.

Du côté de la SPCA de Montréal, qui milite depuis longtemps contre les balades en calèche, on a accueilli favorablement la décision du juge Pinsonnault. « Nous espérons que, maintenant que les tribunaux ont confirmé l'interdiction, les propriétaires des chevaux feront le choix responsable d'inscrire leurs animaux à notre programme de placement afin de leur offrir la retraite paisible qu'ils méritent après toutes ces années de service », a écrit l'organisme sur sa page Facebook après l'annonce de la décision. L'organisme dit être capable d'offrir des familles adoptives pouvant prendre soin de ces chevaux.

## Portrait incomplet

### SANTÉ

SUITE DE LA PAGE A 1

indésirables » ont été déclarés entre avril 2018 et mars 2019, une baisse de 2,5 %, comparativement à l'année précédente. Il s'agit surtout de chutes (37 %) ou d'erreurs de médication (26 %).

Si dans 85 % des cas, cela n'a eu aucune conséquence notable pour les patients, 452 personnes en sont décédées, contre 421 en 2017-2018. Le nombre de décès déclarés a d'ailleurs plus que doublé depuis 2011, où il était de 198.

Dans 62 % des cas, c'est une chute qui a mené au décès. Les événements classés « autres » sont la deuxième cause invoquée (26 %) ; le suicide et l'étouffement en font partie.

Dans les trois quarts des cas, les décès sont survenus chez des personnes de plus de 75 ans. « Comme les problèmes de santé sont plus fréquents dans cette tranche d'âge, [ces personnes] sont davantage susceptibles de consommer des services de santé et d'être touchées par des événements survenant dans la prestation de soins et services », note le rapport.

Un portrait qui inquiète tout de même sérieusement des experts et organismes de défense des patients.

#### Des chiffres subjectifs

Aux yeux de Paul G. Brunet, président du Conseil pour la protection des malades, les chiffres sont d'autant plus alarmants qu'ils ne reflètent pas la réalité. « J'entends tellement de plaintes de familles qui ont tenté d'en savoir plus à la suite du décès d'un de leurs proches, mais qui se sont fait barrer la route par l'administration, raconte-t-il. Certaines de ces histoires sont peut-être des accidents mortels qui ne sont pas comptabilisés dans ce rapport. Les chiffres sont très subjectifs ».

En 20 ans de service dans l'organisme, l'homme assure avoir vu se multiplier le nombre d'incidents et d'accidents dans le réseau de la santé.

De son côté, Marie Beaulieu, de l'Université de Sherbrooke, rappelle qu'il faut considérer ces chiffres dans un contexte de vieillissement de la population. Les établissements de santé sont aussi plus sensibilisés et font davantage de signalements.

Elle partage par contre l'avis de

M. Brunet quant à la sous-estimation des événements. « Je ne pense pas que tout est déclaré. D'ailleurs, certains incidents ne sont pas à signalement obligatoire ». Elle s'étonne notamment du nombre d'événements (15 263) classés dans la catégorie « Abus, agression, harcèlement ». « C'est un petit nombre considérant qu'une loi oblige depuis 2017 au Québec à signaler les cas de maltraitance envers les aînés en CHSLD et les personnes qui sont sous tutelle. »

Il faut aussi dire que les intervenants du milieu ne s'entendent pas toujours sur la définition des catégories d'accidents ou d'un événement à déclaration obligatoire, a-t-elle constaté à travers ses recherches. « Il y a un manque d'uniformité. Ça varie d'une région à l'autre, d'un établissement à l'autre. Ça montre qu'il y a encore du travail à faire. »

Dans son rapport, le MSSS précise que sur les 139 établissements inscrits dans sa base de données, quatre ont rendu des données incomplètes. Un autre n'a rien transmis, mais il a fermé ses portes en cours d'année.

« Ce n'est pas acceptable. Il faudrait une plus grande surveillance de la part du ministère pour qu'on s'assure d'avoir les chiffres les plus proches de la réalité », lance M<sup>me</sup> Beaulieu, outrée.

De son côté, le MSSS indique avoir envoyé une lettre aux directeurs des établissements pour « réitérer l'importance de la déclaration des incidents et accidents ».

#### Pas de plan d'action

Le MSSS assure prendre « très au sérieux » ces chiffres et la problématique des chutes, qui est « complexe et multifactorielle ». Il rappelle dans un courriel envoyé au *Devoir* que des initiatives ont été mises en place dans les dernières années, notamment pour réduire la « prescription futile ou inappropriée d'antipsychotiques chez les personnes atteintes de troubles neurocognitifs ». Les effets secondaires de ces médicaments peuvent entraîner des chutes.

Un plan d'action pour réduire la récurrence et la gravité des chutes devait aussi voir le jour à l'automne 2018, mais il a été reporté à l'automne 2019, pour finalement rester dans les cartons. « Le MSSS a fait le choix de concentrer ses efforts en matière de réduction des chutes aux initiatives prometteuses déjà en cours, tout en développant une formation sur les chutes intégrant l'approche partenariale avec les usagers et ses proches », précise le MSSS.

De l'avis de Marie Beaulieu, un plan d'action aurait pourtant permis de déployer une panoplie de mesures, d'essayer différentes stratégies, pour mettre un terme à ces nombreux décès, qui se jouent souvent à une chute près.

## III POLITIQUE

## Charest attendu de pied ferme dans l'Ouest

Le pays a changé depuis l'époque où l'ancien chef conservateur siégeait à Ottawa, préviennent les Prairies

MARIE VASTEL  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À OTTAWA  
LE DEVOIR

Jean Charest a beau plaider qu'il est le mieux placé pour réconcilier l'Est et l'Ouest canadien s'il se lance dans la course à la succession d'Andrew Scheer, les conservateurs des Prairies préviennent qu'il devra d'abord en convaincre les militants. Car l'ancien premier ministre québécois a une feuille de route impressionnante en politique, soit, mais il risque d'être perçu comme un *outsider* dans l'Ouest.

« Pour quelqu'un qui est si accompli et qui profite d'une telle notoriété nationale, il serait néanmoins contraint de se présenter ou de se représenter aux citoyens dans l'Ouest », analysait vendredi une source conservatrice haut placée en Alberta.

Jean Charest confirmait au *Devoir* cette semaine qu'il songe à se porter candidat dans la course à la chefferie du Parti conservateur du Canada. Il aurait plaidé, lors d'un dîner privé à Montréal, qu'il connaît « le chemin à emprunter pour rapprocher l'est et l'ouest du pays », selon *La Presse*.

Qu'en pensent justement les conservateurs de l'Ouest ? « Je crois qu'ils voudront d'abord entendre son plan. C'est une chose de le dire. C'en est une autre de dire pourquoi et comment », note notre source albertaine.

Or, de l'avis de notre source, si M. Charest veut obtenir des appuis dans la région, « il faudrait qu'il soit pro-pipelines dans l'Ouest ». Quant aux oléoducs vers l'est, il pourrait plaider qu'il évite de se prononcer puisqu'il n'y a pas de projet sur la table pour l'instant. « Mais ce serait une ligne très délicate à naviguer. »

L'ancien ministre fédéral conservateur Steven Fletcher, du Manitoba, fait la même lecture. « M. Charest aurait beaucoup d'efforts à faire pour rappeler son bilan. Sa popularité dans l'Ouest dépendrait de ce qu'il a à dire sur les enjeux des provinces de l'Ouest » comme les pipelines, mais aussi le programme de péréquation que les Prairies jugent inéquitable.

« Ce ne serait pas gagné d'avance. Il ne ferait pas partie des cinq meneurs dès le départ », prédit notre source en Alberta.

Notamment parce que Jean Charest est resté fidèle aux progressistes-conservateurs lorsque la famille conservatrice s'est fracturée à la fin des années 1980 et que le Parti réformiste s'est créé dans l'Ouest. M. Charest est même devenu chef du PPC de 1993 à 1998.

« Le Parti réformiste était essentiellement la voix de l'Ouest. Et il était du côté du PPC. Alors il serait vu comme un *outsider* », estime ce conservateur influent.



D'autant plus que l'Ouest a déjà choisi ses favoris dans la course à la succession d'Andrew Scheer. Peter MacKay, ancien ministre fédéral et ex-chef du PPC lui aussi, est mieux connu que M. Charest dans les Prairies. Tout comme l'ancienne cheffe intérimaire du Parti conservateur Rona Ambrose, qui se fait prier de se lancer par le premier ministre albertain Jason Kenney et l'ex-premier ministre de la Saskatchewan Brad Wall.

## Le Québec impopulaire

Jean Charest risque de faire face à un autre obstacle : l'Ouest ne porte pas particulièrement le Québec dans son cœur en ce moment. Steven Fletcher, qui avait rejoint le Parti populaire de Maxime Bernier après avoir été écarté par les conservateurs fédéraux, rapporte que lorsqu'il faisait campagne cet automne, « il y avait un peu un sentiment que les électeurs voulaient "n'importe qui sauf quelqu'un du Québec" ».

Notre source conservatrice albertaine consent que cela pourrait représenter un désavantage pour M. Charest. « Le revers de ce ressentiment à l'endroit du Québec, par contre, c'est que quelqu'un qui vient du centre du Canada et qui démontre une compréhension de la réalité des Albertains et une volonté de leur venir en aide serait très bien accueilli. »

Le sénateur conservateur manitobain Don Plett demeure cependant un

partisan de Jean Charest, qu'il avait appuyé lors de la course à la chefferie du PPC en 1993 remportée par Kim Campbell. M. Plett ne croit pas que M. Charest souffrirait du fait d'être Québécois.

« Il était un ministre très populaire au sein du gouvernement de Brian Mulroney et un chef très populaire du Parti progressiste-conservateur à l'époque. Je crois que cette impression serait partagée par davantage de gens que ceux qui pensent le contraire. »

Le sénateur Plett s'est fait prudent, car il souhaite demeurer neutre dans la course à la chefferie à titre de leader des conservateurs au Sénat. Mais il reconnaît, comme plusieurs autres, que la défense du registre des armes d'épaule par l'ancien premier ministre libéral québécois à l'époque où les conservateurs fédéraux l'ont aboli passerait mal dans l'Ouest.

« Le Parti conservateur avait une position très claire sur le registre des armes à feu. Nous ne l'appuyions pas. Et quiconque l'appuierait certainement besoin d'expliquer cette position. »

Steven Fletcher note toutefois qu'en bulletin préférentiel, Jean Charest pourrait se faufiler s'il réussit à être le second ou le troisième choix de suffisamment de militants. « Il va devoir ramer dur. [...] Mais il a connu de grands succès. Je ne sous-estimerais jamais quelqu'un comme lui. »

**Jean Charest devra travailler fort pour séduire les conservateurs de l'Ouest s'il se lance dans la course à la chefferie de son ancien parti, affirment plusieurs observateurs.**

GRAHAM HUGHES  
LA PRESSE  
CANADIENNE

L'ancien premier ministre néodémocrate du Manitoba Greg Selinger rappelle quant à lui que M. Charest avait lancé l'idée de créer le Conseil de la fédération pour réunir ses homologues provinciaux. Ce qui pourrait être un atout pour charmer l'Ouest, selon lui.

« Il a toujours démontré un désir de travailler avec les autres premiers ministres. J'ai trouvé qu'il montrait une certaine capacité à comprendre les perspectives des autres provinces », a-t-il rappelé en entrevue.

Il croit que Jean Charest pourrait attirer les conservateurs plus modérés du Manitoba. Ceux de la Colombie-Britannique aussi, selon le professeur émérite de l'Université de Saint-Boniface Raymond Hébert, qui note que ces deux provinces sont plus diversifiées sur le plan idéologique que leurs voisines.

« Il y a le sentiment d'aliénation qui existe certainement en Alberta et en Saskatchewan, c'est limité passablement à ces deux provinces-là, a-t-il indiqué. Alors, si Jean Charest trouve la formule magique pour y faire des percées, je pense que ça serait excellent pour le Parti conservateur, mais ça ne serait pas facile ! »

Avec Mylène Crête

À LIRE EN PAGE B 9 : RETOUR AU BERCAIL,  
LA CHRONIQUE DE KONRAD YAKABUSKI

## III MOBILITÉ

## Les radios de Québec se liguent contre le tramway

ISABELLE PORTER  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

L'opposition contre le projet de tramway monte d'un cran à Québec, où des animateurs de radio pressent même leurs auditeurs de se mobiliser contre lui.

« Allez signer la pétition, la pétition contre le tramway ! » lançait l'animateur Dominic Maurais lundi matin sur les ondes de CHOI-FM. « Faut la signer. [...] On tape le 25 000 à matin ! *Let's go*. On est capables ! »

La pétition a été lancée le 13 décembre par le propriétaire de cliniques privées Marc Lacroix, un habitué de l'émission *Maurais Live*.

M. Lacroix réside à Lévis, mais ses affaires l'amènent à Québec quotidiennement. Il se dit favorable à un « réseau structurant », voire à un métro, mais pas à un tramway. « On a atteint 31 000 signatures en l'espace d'une semaine. Ça dit quand même qu'il y a beaucoup de gens à Québec qui ne sont pas d'accord avec ce projet-là, du moins de la façon qu'il est présenté. »

Ces derniers jours, l'animateur Éric Duhaime a aussi enjoint à la population de combattre le projet en ondes. « Il va falloir qu'à un moment donné,

on se donne tous la main, là. Faut l'arrêter, là. Il y a un homme qui est obsédé, qui est prêt à mettre 3,3 milliards de dollars puis à éventrer la ville. »

À Québec, ce n'est pas la première fois que des animateurs de radio d'opinion lancent ce genre de campagnes politiques. En 2010, le maire Régis Labeaume avait mis de côté un projet de voie réservée pour les autobus à la suite d'une campagne du genre.

Des animateurs de CHOI avaient aussi lancé le mouvement J'ai ma pelle en 2012 pour soutenir la construction de l'amphithéâtre.

Est-ce le rôle des animateurs de radio de faire campagne ? En vacances, Dominique Maurais n'était pas joignable pour répondre à la question.

Éric Duhaime, lui, répond que, « quand un maire agit de façon totalitaire [...] sans aucune forme de consultation légitime, c'est normal qu'on monte aux barricades ». Il ajoute que « l'acceptabilité sociale, ce n'est pas juste important pour les environnementalistes, mais aussi pour les contribuables et les automobilistes ».

Le discours anti-tramway est pourtant déjà représenté à l'hôtel de ville par le parti Québec 21 et son chef, Jean-François Gosselin. Ce dernier avait d'ailleurs lancé une pétition sur le même sujet il

y a quelques mois. Or cette dernière est loin d'avoir connu le même succès que celle de Marc Lacroix.

## « Ils font ce qu'ils veulent »

Questionné par les journalistes à ce sujet, Régis Labeaume a répondu lundi soir « qu'on vit en démocratie » et que « tout le monde peut créer des pétitions ». Quant à savoir si ça « fragilisait l'acceptabilité sociale » du projet, il a répondu : « On est à Québec. Il y a un environnement spécial avec du monde spécial. [...] Ils font ce qu'ils veulent. »

Il a ensuite souligné que les électeurs ont voté pour son projet de « mobilité », son « système de transport en commun structurant » incluant des voies réservées, aux dernières élections.

Et d'ajouter que l'opposition appartient à une « droite toxique qui remet toujours en question les résultats ».

La pétition aurait-elle récolté autant d'appuis sans la contribution des radios ? Se font-elles l'écho d'une indignation déjà présente ou en sont-elles les instigatrices ? « J'ai l'impression que les animateurs embarquent dans un train qui est en marche », croit Colette Brin, professeure au Département de communication et d'information de l'Université Laval. « Mais c'est sûr qu'ils peuvent l'amplifier. »

**On est à Québec. Il y a un environnement spécial avec du monde spécial. [...] Ils font ce qu'ils veulent**

RÉGIS LABEAUME



« On sent depuis la dernière campagne municipale que la volonté du maire de mettre sur pied un projet de transport en commun structurant, ça a suscité beaucoup de grogne, d'opposition dans le public cible de ces radios-là. Et là, l'échéance ultime approche, le point où on ne pourra plus retourner en arrière. »

## Virage à gauche

L'animateur Éric Duhaime affirme quant à lui que ce n'est pas la pétition qui a fait monter l'opposition d'un cran, mais « l'information qui est sortie » sur le projet.

Depuis la sortie des études d'impact, beaucoup d'opposants dénoncent, par exemple, le fait qu'il ne sera plus possible de tourner à gauche à 148 intersections.

Critiquée par le vérificateur général pour les ratés de la communication concernant son projet, la Ville a assurément des mois, voire des années difficiles devant elle, note Colette Brin.

« Au départ, les gens qui étaient contre, c'étaient beaucoup des gens de la périphérie, qui n'allaient pas en bénéficiant. Mais plus on approche de la mise en chantier, plus ce sont les gens qui sont proches du tracé qui se mobilisent par rapport aux effets que ça aura. »

# Les auteurs de *La fricassée* mécontents de Radio-Canada

Le diffuseur public dit avoir respecté « de manière scrupuleuse » les ententes avec les ayants droit

PHILIPPE PAPINEAU  
LE DEVOIR

Les auteurs de l'émission *La fricassée*, diffusée en 1974 à Radio-Canada, dénoncent le peu d'égards humain et financier que le diffuseur public leur a récemment manifesté dans son désir de rediffuser sur sa plateforme Tou.tv six épisodes de la production jeunesse. Radio-Canada affirme pour sa part avoir respecté « de manière scrupuleuse et équitable » les ententes en place et dit ne pas pouvoir diffuser la série sans l'approbation des ayants droit.

Dans une lettre ouverte, six des sept plumes derrière *La fricassée* ont expliqué s'être d'abord réjouies de l'intérêt de Radio-Canada. « Mais nous avons vite déchanté [devant le montant total proposé de 882,35 \$] », écrivent Jean-Pierre Plante, Claude Meunier, Jacques Grisé, Jacqueline Barrette, Isabelle Doré et un membre de la succession de Raymond Plante. Pour des raisons de santé, Serge Thériault ne signe pas la missive, mais a donné au groupe son accord moral.

« Quand on a reçu la proposition, on était indignés, ça a été notre première réaction, raconte au *Devoir* Isabelle Doré, dont le père, Fernand Doré, a été un des bâtisseurs de la télévision de Radio-Canada et fondateur de sa section jeunesse. On voulait des conditions plus nobles. »

Le groupe dénonce donc « une offre au rabais » et déplore le refus de Radio-Canada de discuter avec Jean-Pierre Plante, mandaté par le groupe d'auteurs. « On est passé de l'indignation à la colère. Et la colère est issue de leur attitude », explique M<sup>me</sup> Doré.

Du côté de Radio-Canada, la directrice gestion des droits et relations d'affaires, Francine Touchette, affirme que le diffuseur a répondu « à chacun de ses courriels et on a même eu des discussions avec la SARTEC pour clarifier la situation ». La Société des auteurs de radio, télévision et cinéma négocie avec les diffuseurs les montants versés aux ayants droit.

Quant au montant total de 882,35 \$ proposé aux auteurs, Radio-Canada dit avoir « respecté soigneusement l'entente signée avec la SARTEC ».

La patronne de Tou.tv, Christiane Asselin, dit comprendre que le montant total équivaut à peu de sous pour chaque auteur, « mais, en même temps, nous, on dit qu'on ne peut pas commencer à les traiter différemment que les centaines d'autres auteurs qui ont une entente. [...] On n'est pas dans une affaire de gré à gré, comme pour un cachet de comédien ».

La coauteure de *La fricassée* Isabelle Doré reconnaît que l'entente équivaut bien au montant proposé, mais ajoute que « c'est un plancher, et que tous les auteurs ont le droit de négocier des conditions plus favorables ». Ce à quoi Francine Touchette répond : « C'est l'interprétation [des auteurs], mais ce n'est pas l'interprétation de Radio-Canada. » Elle ajoute aussi que les droits négociés à l'époque sont indexés à chaque négociation avec la SARTEC.

La SARTEC n'avait pu être rejointe au moment où ces lignes étaient écrites.

## Prévenir les auteurs

Selon Isabelle Doré, les auteurs de *La fricassée* ont écrit leur lettre entre autres pour « prévenir les auteurs qui ont collaboré aux émissions jeunesse de Radio-Canada. On veut les prévenir de rester à l'affût, on veut prévenir les comédiens qui vont être privés de montants également [par la non-diffusion]. Et je veux prévenir le public, qui est un des copropriétaires de ce patrimoine-là. »

Les auteurs déplorent aussi l'attitude de Radio-Canada envers ses créateurs depuis les débuts même de la télévision. « Dès les années 1950, la SRC se comportait comme les GAFAs d'aujourd'hui — ces géants du Web qu'on montre souvent du doigt sans se rendre compte qu'on n'est pas mieux chez nous », concluent les auteurs.

Christiane Asselin, de Tou.tv, dit qu'elle voulait offrir « un petit cadeau de Noël » sur la plateforme numérique avec *La fricassée*. « Mais il faut faire attention à la valeur de la nostalgie, ajoute-t-elle. C'est le fun, ça ravive ton cœur d'enfant, mais c'est pas pour rien que je n'ai pas remis tous les *Fanfreluche* [en ligne]. Ça ne clique pas tant que ça. »

**Mais il faut faire attention à la valeur de la nostalgie. C'est le fun, ça ravive ton cœur d'enfant, mais c'est pas pour rien que je n'ai pas remis tous les *Fanfreluche* [en ligne]. Ça ne clique pas tant que ça.**

CHRISTIANE ASSELIN



## III COLOMBIE-BRITANNIQUE

# La « violence » pour protéger un gazoduc

La GRC était prête à tirer sur les Autochtones opposés à un mégaprojet de gaz naturel

MARCO FORTIER  
LE DEVOIR

Le recours autorisé à la force policière « létale » pour déloger des Autochtones opposés à la construction d'un pipeline de gaz naturel en Colombie-Britannique, en janvier dernier, soulève l'indignation des Premières Nations et des défenseurs des droits de la personne.

Les policiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont reçu l'autorisation de tirer sur les manifestants et de recourir à toute la « violence » nécessaire pour démanteler une barricade érigée par des Autochtones non armés, a révélé une enquête du quotidien britannique *The Guardian*.

Le gazoduc Coastal GasLink, long de 670 kilomètres, fait partie du « plus grand projet d'investissement privé de l'histoire canadienne », avait déclaré le premier ministre Justin Trudeau en octobre 2018. Ottawa a investi 275 millions dans ce projet qui comporte une usine de liquéfaction du gaz naturel, un pipeline et un terminal maritime. Le projet de 40 milliards de dollars créera 10 000 emplois au plus fort des travaux de construction, avait souligné le premier ministre.

Le terminal doit permettre d'exporter au moins 26 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié par année, principalement vers l'Asie, ce qui représente

environ 20 % de la production de gaz au Canada.

La nation Wet'suwet'en s'oppose au passage du gazoduc sur un territoire qu'elle revendique devant les tribunaux. Celui-ci doit passer sous la rivière Morice, jugée cruciale pour la région. Le consortium LNG Canada, promoteur du projet, avait obtenu une injonction provisoire interdisant la présence de barricades pour bloquer les ouvriers de TC Energy (anciennement TransCanada) — responsable de la construction.

La GRC était prête à prendre les grands moyens pour faire respecter l'injonction, a découvert le quotidien britannique en mettant la main sur des documents internes de la police fédérale. La police a arrêté 14 manifestants pacifiques le 7 janvier 2019. Les agents étaient prêts à recourir à la force « létale ».

L'expression « létale » a été utilisée hors contexte, explique au *Devoir* la sergente Janelle Shoihet, de la GRC en Colombie-Britannique. Il s'agit d'un terme générique [« observation létale »] qui « ne mène pas à une action autre que l'observation », a-t-elle précisé. « La référence à l'observation létale, pour la GRC et pour les forces policières partout dans le monde, indique une position d'observation prise par des policiers armés pour assurer la

# Peu importe la couleur

## DIVERSITÉ

SUITE DE LA PAGE A 1

sa couleur de peau ». Cette figure, dit-il, doit être représentative de l'ensemble de la population.

« C'est important de voir plus de pères Noël noirs. C'est une formidable occasion pour les enfants de voir que les images positives ne concernent pas uniquement les Blancs », renchérit de son côté Vivian Walker, une mère de famille afro-américaine vivant à Cleveland en Ohio. Alors que sévissait la controverse sur M. Jefferson, elle a lancé un groupe Facebook (Black Santa Directory) pour répertorier les événements mettant en vedette des pères Noël racisés, aux États-Unis comme ailleurs.

L'idée lui est venue de son expérience personnelle : offrir à ses enfants un *Santa* « à leur image » a été tout un défi. « J'ai longtemps conduit jusqu'à Détroit, à près de trois heures de route de chez moi, pour aller voir un père Noël noir », raconte-t-elle. Aujourd'hui, Vivian Walker rejoint 1700 personnes sur le réseau social, et peut également compter sur l'aide de Jihan Woods.

Cette mère de jumeaux établie au Texas voulait aussi présenter un père Noël « représentatif » et « inclusif » à ses enfants. Elle a donc lancé l'année dernière une application baptisée Find Black Santa. « Je me suis dit que je n'étais pas la seule dans cette situation », explique-t-elle.

À la mi-décembre, l'outil avait été téléchargé plus de 7000 fois. S'il recense surtout les événements où un père Noël racisé est à l'honneur aux États-Unis, quelques activités à l'extérieur du pays — notamment au Canada — y sont répertoriées.

## Au pays

Des initiatives pour diversifier l'image du père Noël ont en effet émergé au Canada dans les dernières années. La semaine dernière, un studio d'Edmonton a organisé une séance photo avec un père Noël noir, à l'initiative du Centre culturel zimbabwéen de l'Alberta. Et à Toronto, pour la deuxième année de suite, Allister Thomas, un graphiste de profession, a enfilé le costume du chef du pôle Nord dans une boutique de l'East York.

Mais au Québec, les chances sont plus minces de croiser un père Noël issu de la diversité, note Victor Gaudreault, directeur de l'Agence des pères Noël professionnels du Québec. C'est qu'il n'a jamais vu de candidats de couleur postuler, pas plus qu'un client formuler pareille requête. Il assure par contre avoir déjà engagé des personnes noires pour jouer un lutin. « On se fait moins une idée d'avance sur ces personnages-là

alors que l'image qu'on a du père Noël, c'est l'image traditionnelle du vieil homme blanc avec sa barbe ».

Même son de cloche au village du père Noël de Val-David, dans les Laurentides. « C'est un peu tôt pour se poser une telle question », réagit au bout du fil Claude Rousseau, directeur des communications pour le parc. Il n'a d'ailleurs jamais reçu de demandes en ce sens des visiteurs.

Mais il n'est pas fermé à l'idée, assure-t-il, bien qu'il anticipe des réactions négatives. « Je ne dirais pas oui d'emblée. Mais dès que j'ai quelqu'un qui adore les enfants et qui a l'air crédible, ce n'est pas la couleur de sa peau qui va jouer. C'est plus son intelligence, sa capacité à créer un lien rapidement avec l'enfant ».

## Figure cristallisée ?

La représentation qu'on se fait aujourd'hui du père Noël a très peu bougé depuis son apparition au XIX<sup>e</sup> siècle. Avant son arrivée au Québec (vers 1900), le personnage s'est implanté chez nos voisins du sud avec l'immigration hollandaise. Sinter Klaas — plus tard devenu Santa Claus — serait inspiré de saint Nicolas, un généreux évêque à barbe blanche vraisemblablement né il y a 1600 ans en Asie Mineure (aujourd'hui la Turquie).

« De nouvelles histoires ont enrichi le scénario, mais celui-ci reste le même », observe Karin Ueltschi, auteure de *Histoire véridique du père Noël*, paru en 2012. En réalité, le père Noël actuel est un mélange de mythes et de légendes remontant jusqu'à l'Antiquité, explique-t-elle.

Prenons son habit : le rouge et le blanc viennent du costume porté par les prêtres romains. Les bottes ? Au Moyen Âge, elles permettaient selon les croyances de passer du monde des vivants à celui des morts. D'ailleurs, cet « échange » entre deux mondes est « profondément » ancré dans l'imaginaire du père Noël, renchérit celle qui est aussi professeure de littérature médiévale à l'Université de Reims.

Vers 1860, l'illustrateur et caricaturiste new-yorkais Thomas Nast couche sur papier la représentation « moderne » du père Noël. Dans les pages du *Harper's Illustrated Weekly*, il habille d'un costume rouge bordé de fourrure blanche le vieillard à la bouille alors un peu rustre. Santa Claus a déjà son large ceinturon noir et ses épaisses bottes, mais plutôt que de porter un bonnet, il est coiffé d'une couronne. La tuque à pompon sera l'idée de Coca-Cola, qui reprendra le personnage dans ses publicités en 1931.

La figure se répand à travers les métropoles américaines, et finit inévitablement par atterrir dans celle du Canada, Montréal. Cela dit, si le père Noël est

protection de la police et de la population », écrit la sergente.

## Le « progrès » d'abord

Les explications de la GRC n'ont pas convaincu les Premières Nations de la Colombie-Britannique, qui luttent depuis des décennies pour revendiquer des droits ancestraux. « Rien n'a changé en 150 ans ! Ils sont prêts à nous tuer pour nos terres et à voler nos enfants », a réagi sur Twitter le groupe Gidimt'en Checkpoint.

Dans ses documents internes, la GRC avait évoqué la possibilité de remettre aux services sociaux des enfants qui se seraient trouvés sur les lieux de la barricade — d'où l'accusation de « voler nos enfants », un traumatisme bien documenté par l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

« La GRC ne fait que renouveler ses premières responsabilités qui étaient de tasser les peuples autochtones pour laisser place au progrès », dit Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. Cet épisode rappelle que les mentalités restent les mêmes malgré les excuses de la GRC dans la foulée de l'enquête sur les femmes autochtones, souligne le chef Picard.

L'avocate Karina Kesserwan, spécialiste du droit autochtone, explique que le statut juridique des Premières Nations dans cette région de la Colombie-Britannique est très complexe : le consortium LNG Canada affirme avoir signé des ententes avec le conseil de bande de toutes les nations situées le long du gazoduc projeté, mais d'autres groupes traditionnels — opposés au projet — ont aussi voix au chapitre.

« Les tribunaux n'ont pas encore tranché au sujet des revendications territoriales dans cette région. D'ici là, la jurisprudence indique que les Autochtones doivent être consultés et accommodés, mais ces notions laissent place à l'interprétation », dit-elle.



« Tout le monde peut faire le père Noël, peu importe sa couleur de peau ». Cette figure, dit Larry Jefferson, doit être représentative de la population entière.

LEILA NAVIDI ASSOCIATED PRESS

désormais un incontournable des Fêtes, on le doit surtout aux grands magasins qui fleurissent à la même époque.

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les temples de la consommation qui poussent sur la Sainte-Catherine se servent de Santa Claus comme mascotte publicitaire pour attirer les clients, explique Jean-Philippe Warren, sociologue et auteur de l'essai *Hourra pour Santa Claus!*, publié en 2006. La compétition francophone de l'est ne tardera pas à adopter à son tour le bonhomme sympathique, qui sera pour le coup renommé père Noël.

Cette figure, d'ailleurs, ne prendra pas une ride au cours du siècle suivant. « C'est la même chose ! s'exclame M. Warren au bout du fil. Ce qui a changé, c'est la puissance de l'événement commercial qu'est devenu Noël. Le rouleau compresseur sur cent ans a été tellement phénoménal que ça a été presque complètement triomphé à travers le monde. »

Et ce qui est « remarquable », ajoute le professeur à l'Université Concordia, c'est que dès 1900 « tout le caractère sacré de Noël était déjà en place », avec en toile de fond l'idée de la générosité chrétienne reprise à des fins mercantiles : « le sapin, les guirlandes, la musique, la publicité... le père Noël », énumère-t-il.

Selon lui, le chef du pôle Nord, qui est maintenant ancré un peu partout sur le globe, est là pour rester, peu importe sa couleur de peau. « Que ce soit un noir, un caucasien, un asiatique, on s'en fiche. L'important, c'est que ce soit lui qui apporte les cadeaux », mentionne M. Warren, ajoutant qu'il doit aussi rester ce « vieillard joyeux, bedonnant et festif ».

Et pourquoi cela ? Pour conserver la magie, il faut que les cadeaux tombent du ciel, répond-il. « Le père Noël a donc besoin de passer pour quelqu'un pour qui tout est facile. C'est la dernière personne que vous pouvez imaginer produire des milliards de cadeaux et travailler dans une usine. Après ça, son sexe ou sa couleur de peau, ça n'a aucune importance. »



Boeing a annoncé lundi qu'il cesserait temporairement de produire son appareil 737 MAX à compter de janvier. DAVID RYDER AGENCE FRANCE-PRESSE

## Hausse de la cible de surplus budgétaire à Québec

Le surplus devrait atteindre 1,7 milliard pour l'exercice en cours

LA PRESSE CANADIENNE À QUÉBEC

Continuant à profiter d'un contexte économique favorable, le gouvernement Legault revoit légèrement à la hausse le surplus pour l'exercice financier en cours, qui devrait maintenant atteindre 1,7 milliard.

Il s'agit d'une augmentation de 261 millions par rapport à la cible qui figurait dans la mise à jour économique du 7 novembre, explique-t-on dans le rapport mensuel des opérations financières au 30 septembre dévoilé vendredi.

Dans un communiqué, le ministre des Finances, Eric Girard, souligne que l'argent sera mis de côté pour faire face aux imprévus, notamment. « Ce surplus non récurrent servira à faire face à un potentiel ralentissement économique, à lutter contre les changements climatiques et à réduire la dette », indique-t-il, en soulignant que l'exercice 2020-2021 se terminera avec l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

À mi-chemin dans l'exercice financier en cours, les coffres de l'État québécois affichent un surplus d'environ 3,8 milliards — une somme qui tient compte d'un versement au Fonds des générations de quelque 1,25 milliard. Cela représente une baisse de 19 millions par rapport à l'excédent au terme du premier semestre de l'exercice financier précédent.

**Ce surplus non récurrent servira à faire face à un potentiel ralentissement économique, à lutter contre les changements climatiques et à réduire la dette**

ERIC GIRARD



Depuis le début de l'année financière, les revenus autonomes — qui ne tiennent pas compte de la contribution des sociétés d'État comme Hydro-Québec, Loto-Québec et la Société des alcools du Québec — ont totalisé 45,4 milliards, en hausse de 2,1 % comparativement aux six premiers mois de l'année financière 2018-2019. Les revenus fiscaux ont affiché une progression de 2,8 % ou 973 millions, à 36 milliards, notamment grâce à une augmentation des sommes générées par l'impôt sur le revenu des particuliers, les impôts des sociétés et les taxes à la consommation.

Pour leur part, les dépenses consolidées totalisaient 52,3 milliards à la fin du premier semestre, en hausse de 3,9 % par rapport à il y a un an.

En ce qui a trait au mois de septembre, l'excédent, après versement au Fonds des générations, était de 1,12 milliard, une somme sensiblement similaire à la même période l'an dernier.

III AÉRONAUTIQUE

## United Airlines repousse encore la remise en service de ses 737 MAX

L'entreprise prévoit de réintégrer l'appareil à sa flotte en juin

ASSOCIATED PRESS À NEW YORK

United Airlines a décidé de retirer le Boeing 737 MAX de son horaire jusqu'en juin; une annonce qui constitue une nouvelle tuile pour l'avionneur américain. Au Canada, le transporteur WestJet, qui compte déjà immobiliser ses propres appareils jusqu'en mars 2020, continue de surveiller la situation de près.

Annoncée vendredi par le transporteur américain, cette décision survient alors que le géant aéronautique établi à Chicago a annoncé, lundi, qu'il cesserait temporairement de produire son appareil 737 MAX — cloué au sol depuis le mois de mars — à compter de janvier. Il n'a pas précisé quand la production reprendrait.

Vendredi, Spirit AeroSystems, un important fournisseur de Boeing, a également signalé qu'il mettrait fin aux livraisons destinées au 737 MAX puisque les difficultés rencontrées par l'avionneur américain commencent à avoir des répercussions sur ses fournisseurs. Boeing a également vu sa capsule Starliner échouer lors de son premier vol d'essai visant à se rendre à la Station spatiale internationale.

Les compagnies aériennes ont des maux de tête depuis qu'une interdiction de vol frappe le 737 MAX depuis

mars dans la foulée de deux écrasements mortels survenus à cinq mois d'intervalle. Plusieurs transporteurs ont retardé la mise en service des avions construits par Boeing dans leurs horaires de vol, ce qui s'est notamment traduit par une hausse de leurs dépenses. Selon des analystes, cette situation a également empêché les compagnies aériennes d'ajouter de nouvelles liaisons, ce qui freine leur expansion.

**Transporteurs canadiens**

Au moment où ces lignes étaient écrites, Air Canada n'avait pas encore répondu à une demande du *Devoir* visant à obtenir ses commentaires. Le transporteur, qui possède 24 appareils, compte déjà se passer de ses 737 MAX jusqu'au 14 février 2020. Avant la suspension des vols en mars 2019, Air Canada s'attendait à recevoir 12 exemplaires de plus avant le mois de juillet. De son côté, WestJet en détient 13. Quant à Sunwing, elle a retiré ses quatre appareils jusqu'en mai 2020.

« Nous continuons de surveiller la situation et prendrons au besoin des décisions concernant notre horaire », a indiqué WestJet dans une déclaration. « Nous sommes en contact étroit avec nos partenaires chez Boeing, Transports Canada et les autres autorités réglementaires pour comprendre comment et quand

**Nous continuons de surveiller la situation et prendrons au besoin des décisions concernant notre horaire**

WESTJET



## La croissance américaine confirme sa solidité

DELPHINE TOUITOU À WASHINGTON AGENCE FRANCE-PRESSE

La croissance de l'économie américaine a été confirmée à 2,1 % au troisième trimestre, un rythme plutôt soutenu tiré par la consommation des ménages, tandis que la dégradation des investissements des entreprises s'est avérée moins importante que ce qui avait été annoncé.

La consommation, locomotive traditionnelle de la croissance puisqu'elle représente 70 % du PIB américain, a finalement avancé bien plus vite (+3,2 %, contre les 2,9 % estimés précédemment), avec une forte hausse (+8,1 %) des dépenses dans les biens durables, comme les équipements électroménagers. Les investissements des entreprises, qui avaient reculé de 2,7 % selon la deuxième estimation, n'ont finalement décliné que de 2,3 %. Les entreprises ont tardé à prendre des décisions en matière d'investissements en raison des frictions commerciales avec la Chine, en particulier au mois de sep-

**2,1%**

C'est la croissance de l'économie américaine au troisième trimestre.

**L'économie américaine affiche une santé bien meilleure que celle des autres pays industrialisés**

tembre quand le gouvernement Trump a imposé de nouveaux droits de douane punitifs sur les biens chinois.

À 2,1 %, le rythme de croissance est plus rapide qu'au deuxième trimestre (+2 %), mais moins qu'au premier (+3,1 %). La première estimation du dernier trimestre sera publiée le 30 janvier.

Pour l'heure, l'économie des États-Unis est dans sa 11e année de croissance et elle affiche une santé bien meilleure que celle des autres pays industrialisés. En outre, le marché du travail a encore surpris les économistes par sa vitalité en novembre, avec la création de 266 000 emplois et un taux

nous pourrons remettre en service les appareils MAX de manière sécuritaire.»

United Airlines a déclaré vendredi qu'elle prévoyait d'annuler des milliers de vols au cours des prochains mois en raison de l'interdiction de vol toujours en vigueur. La compagnie avait précédemment prévu d'intégrer l'appareil à sa flotte en mars. United possède actuellement 14 appareils 737 MAX 9. Le transporteur devait en avoir 30 en mars. United Airlines prévoit d'annuler quotidiennement environ 75 vols d'ici la fin du mois de décembre et 56 vols par jour en janvier.

Southwest Airlines, qui comptait sur le 737 MAX pour mettre à jour sa flotte, a annoncé qu'elle réintégrerait l'avion dans son programme en avril. American Airlines a fait de même la semaine dernière.

**Arrêt de production**

Spirit AeroSystems, établie à Wichita, au Kansas, a déclaré vendredi que Boeing avait demandé que les livraisons soient interrompues d'ici la fin de l'année. Les revenus des composants du 737 MAX représentent plus de la moitié des revenus annuels totaux de Spirit. L'entreprise emploie 13 500 personnes et est le plus important donneur d'ouvrage dans la plus grande ville du Kansas.

L'arrêt de production des 737 MAX annoncé lundi aura vraisemblablement des conséquences sur l'économie américaine. D'autant plus que l'avionneur manque aussi de place pour continuer à stocker les avions fabriqués. Quelque 400 exemplaires sont en effet déjà en rang serré sur les terrains autour de l'usine de Renton, dans l'État de Washington.

Or, si environ 25 % de la production de Boeing sont destinés au marché américain, près de 75 % sont destinés à l'export. Les économistes estiment que l'arrêt de la production pourrait coûter 0,5 % de la croissance au premier trimestre 2020.

« C'est relativement important pour une seule entreprise en particulier », avait souligné Gregory Gregory Daco, chef économiste chez Oxford Economics, dans un entretien avec l'Agence France-Presse. « La majeure partie de cet impact proviendra des exportations, environ 0,4 %, et 0,1 % du côté des investissements. »

Avec Le Devoir et Agence France-Presse

de chômage à nouveau au plus bas depuis un demi-siècle, à 3,5 %.

**Projections de la Fed**

Ces éléments ont conduit la Banque centrale américaine à maintenir la semaine dernière ses projections de croissance : +2,2 % cette année, 2 % en 2020, 1,9 % en 2021. « Notre perspective économique demeure favorable malgré les développements et les risques toujours présents », avait commenté le président de la Fed, Jerome Powell, en référence notamment aux tensions commerciales ainsi qu'au ralentissement en Chine et en Europe.

Depuis, Pékin et Washington ont annoncé une trêve dans leur guerre commerciale avec la signature d'un accord commercial annoncée pour début janvier.

**Congédié?**

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

EN BRIEF



Le chiffre d'affaires ajusté de BlackBerry au troisième trimestre a été de 280 millions, en progression de 23%.

ANDREW RYAN LA PRESSE CANADIENNE

### BlackBerry dans le rouge

WATERLOO — BlackBerry a affiché une perte nette de 32 millions \$ US au troisième trimestre, alors que l'entreprise avait généré des profits de 59 millions à la même période il y a un an. Pour la période de trois mois terminée le 30 novembre, les revenus de la société spécialisée dans les logiciels de sécurité se sont établis à 267 millions, en hausse par rapport à 226 millions l'année précédente. Abstraction faite des éléments non récurrents, BlackBerry a affiché un bénéfice ajusté de 17 millions, ou 3 ¢ US par action. Le chiffre d'affaires ajusté a été de 280 millions, en progression de 23%.

La Presse canadienne

### Les ventes au détail reculent au Canada

OTTAWA — Les ventes au détail se sont contractées de 1,2 % pour s'établir à 50,9 milliards de dollars en octobre, a indiqué vendredi Statistique Canada, qui a observé des reculs notamment du côté des concessionnaires de véhicules automobiles et de pièces. Les économistes s'attendaient en moyenne à une augmentation de 0,5 %. D'après Statistique Canada, les ventes ont reculé dans 8 des 11 sous-secteurs, qui représentent 81 % du commerce de détail. Exprimées en volume, les ventes au détail ont diminué de 1,4 % en octobre.

La Presse canadienne

### Financement pour Hotels Alt

La Caisse de dépôt est l'investisseur principal d'une nouvelle étape d'investissement de 50 millions dans la société en commandite Alt Canada. D'autres investisseurs ont participé, dont Investissement Québec, le Fonds de solidarité FTQ et La Capitale. L'objectif est de permettre à l'entreprise de « poursuivre sa stratégie de croissance à l'échelle canadienne de la bannière Hôtels Alt avec le développement de nouveaux hôtels [...] Il s'agit de la troisième ronde d'investissement dans la chaîne, ce qui porte les investissements totaux dans les Hôtels Alt à 210 millions depuis 2011 », souligne le communiqué. Ces capitaux ont permis l'expansion de l'enseigne, laquelle est passée de deux hôtels au Québec en 2008 à une chaîne pancanadienne comportant 12 sites en exploitation ou en développement.

Le Devoir

## VOS FINANCES

# Pas de froid immobilier

P

as de refroidissement en vue pour l'immobilier résidentiel dans le Grand Montréal. Le marché est appelé à demeurer favorable aux vendeurs, avec une hausse des prix attendue la plus forte parmi les grandes régions canadiennes analysées.

D'aucuns reconnaissent que les mesures prises par les gouvernements visant à endiguer la spéculation étrangère, à atténuer la demande et à restreindre l'accès à la propriété dans les grandes poches de surchauffe qu'abritaient Toronto et Vancouver ont eu un effet de débordement. La tension s'est déplacée sur le marché résidentiel montréalais, qui devrait connaître en 2020 une progression moyenne des prix au-dessus des 4 % pour une quatrième année consécutive. Selon les projections du courtier Royal LePage, le prix de l'agrégat des propriétés dans le Grand Montréal devrait augmenter de 5,5 % par rapport à 2019, pour atteindre 457 900 \$, soit la plus forte ap-

préciation de toutes les régions analysées. L'économie montréalaise est saine, le taux d'emploi y est élevé, les consommateurs demeurent confiants, les taux d'intérêt restent faibles et les biens immobiliers y sont « abordables » selon une comparaison canadienne.

« Le marché immobilier montréalais ne montre aucun signe de ralentissement », résume Dominic St-Pierre, vice-président et directeur général de Royal LePage pour la région du Québec. « La forte demande continue de favoriser les vendeurs, réduisant l'inventaire et poussant les prix à la hausse [...] Le marché de vendeurs que nous voyons depuis trois ans est devenu la norme et ne disparaîtra pas de sitôt. »

### Incitatifs à l'achat

Les millénariaux et les nouveaux arrivants sont les principales sources d'alimentation. S'y grefferaient les nouveaux incitatifs à l'achat d'une première

propriété, qui pourraient contribuer à exacerber le déséquilibre entre l'offre et la demande, croit Royal LePage.

La firme se réfère, ici, au dernier budget fédéral, qui contient deux grandes mesures destinées aux premiers acheteurs. D'abord, le régime d'accession à la propriété (RAP). L'on pense à la hausse, de 25 000 \$ à 35 000 \$ (de 50 000 \$ à 70 000 \$ pour un couple) du plafond des retraits d'un régime enregistré d'épargne-retraite pouvant servir de mise de fonds pour l'achat d'une propriété. Ensuite, le programme de la Société canadienne d'hypothèques et de logement venant bonifier la mise de fonds des premiers acheteurs. Le montant de l'incitatif peut représenter 5 % ou 10 %, selon que la propriété soit neuve ou existante. Il s'agit d'un financement sans intérêt, qui doit être remboursé à la valeur de la propriété à la revente, ou au plus tard 25 ans après l'achat. Principales conditions : effectuer la mise de fonds minimale, le revenu annuel total admissible ne doit pas dépasser 120 000 \$, l'emprunt total ne dépasse pas quatre fois le revenu admissible, et l'acheteur ou son partenaire est un accédant à la propriété. Objectif : réduire les mensualités des ménages qui se qualifient.

Si « RAPer » est populaire, pour le deuxième incitatif, « jusqu'à mainte-

nant, le nombre de prêts autorisés dans ce cadre s'avère relativement limité au Québec. Les modalités du programme font qu'il convient à un nombre restreint d'acheteurs », précise Hélène Bégin, économiste principale au Mouvement Desjardins.

### Surenchère

Il reste que « l'ascension des prix moyens des dernières années a considérablement réduit l'abordabilité, notamment à Montréal, ce qui rebute plusieurs acheteurs », précise l'économiste. La frénésie débordante la surchauffe montréalaise pour s'étendre à l'ensemble des grandes régions du Québec. Elle induit un phénomène de surenchère encore récent mais croissant, qui se répand à divers degrés en région, mais qui se veut en progression exponentielle à Montréal. « Les dernières données publiées, qui datent de mars 2019, confirmaient déjà une forte accélération des cas de surenchère en l'espace d'un an à Montréal [...] Dans certains secteurs, environ 30 % des ventes de maisons unifamiliales ont été conclues au-dessus du prix demandé. » Au rythme des mises à jour de cette statistique, « il y a fort à parier que les cas de surenchère seront encore plus répandus à Montréal. Et qu'il se sera accentué » ailleurs, croit Hélène Bégin.

GÉRARD BÉRUBÉ



Ces derniers mois, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mark Carney, s'est illustré par ses positions à l'égard des cryptomonnaies et par son engagement en faveur du climat.

HANNAH MCKAY  
AGENCE  
FRANCE-PRESSE

# Mark Carney, du Brexit au réchauffement climatique

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, en fin de mandat, se joindra bientôt à l'ONU comme envoyé spécial pour le climat

KEVIN TRUBLET  
À LONDRES  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Mark Carney, dont le successeur à la tête de la Banque d'Angleterre a été nommé vendredi, aura eu la lourde tâche de gui-

der la politique monétaire du pays dans les eaux agitées du Brexit. Tandis que la fin de son mandat approche, le Canadien de 54 ans se prépare à affronter une autre tempête : le réchauffement climatique, cette fois en tant qu'envoyé spécial de l'ONU.

Annonçant vendredi le nom de son successeur — Andrew Bailey —, le ministre des Finances Sajid Javid a estimé que Mark Carney avait dirigé la Banque centrale « avec conviction, rigueur et intelligence à l'un des moments les plus difficiles de son histoire ». « Mark Carney part sur un bilan honorable. Sous sa gouverne, la Banque d'Angleterre a traversé une période d'extrême incertitude économique et politique », constate Ruth Gregory, de la maison de recherche Capital Economics, interrogée par l'AFP.

### Brexit

Arrivé à l'été 2013 pour cinq ans, Mark Carney a vu son mandat prolongé plusieurs fois, d'abord pour un an, puis pour six mois, et enfin d'un mois et demi, afin de garantir un minimum de stabilité après le bouleversement provoqué par la décision des Britanniques, en juin 2016, de sortir de l'Union européenne.

Critiqué par les partisans du Brexit pour ses mises en garde à répétition et ses prévisions moroses sur les conséquences économiques d'un départ du Royaume-Uni, ce grand brun grisonnant à la mâchoire carrée avait opté dans la foulée du référendum de juin 2016 pour une baisse du taux d'intérêt de la banque afin d'aider l'économie à franchir le choc de ce vote-surprise. Depuis, il n'a cessé de rassurer les marchés en répétant que la Banque d'Angleterre était prête à tout pour stabiliser l'économie en cas de Brexit désordonné, tout en jugeant une telle hypothèse peu probable.

Désormais, la victoire de Boris Johnson aux dernières élections laisse entrevoir une approbation rapide par le Parlement britannique de l'accord négocié avec Bruxelles. Avec les discussions sur la future relation commerciale s'ouvrant une nouvelle séquence à haut risque au moment où M. Carney s'appête à laisser la main à Andrew Bailey en mars.

Malgré son expérience, Mark Carney, qui a passé 13 ans à la banque d'affaires Goldman Sachs avant de rejoindre la fonction publique, puis de prendre la tête de la Banque du Canada en 2008, s'est rapidement attiré les critiques. En juin 2014, tandis que la reprise économique peinait toujours à se concrétiser au Royaume-Uni après la crise financière, M. Carney avait pris de court investisseurs et observateurs en prévenant que le taux directeur pourrait être relevé plus tôt qu'attendu du niveau historiquement bas de 0,5 % auquel il stagnait depuis cinq ans.

### « Petit-ami pas fiable »

Ce relèvement n'a finalement eu lieu qu'en août 2018, le gouverneur le repoussant mois après mois en raison de la montée des inquiétudes sur la croissance européenne ou chinoise et sur les conséquences du Brexit. Ces revirements avaient valu à ce père de quatre filles et marié à une Britannique le surnom de « petit-ami pas fiable », peu enviable pour un banquier central censé incarner la stabilité.

Ces derniers mois, Mark Carney s'est illustré par ses positions à l'égard des cryptomonnaies et notamment du projet Libra de Facebook, et par son engagement en faveur du climat qui lui a valu d'être nommé futur envoyé spécial de l'ONU pour traiter ce sujet, en remplacement de Michael Bloomberg. S'il a averti que la future monnaie virtuelle du géant américain devra répondre à des normes strictes en matière de régulation, il a également reconnu que ces nouveaux moyens de paiement pouvaient être bénéfiques pour les consommateurs.

Concernant le climat, c'est sous son égide que la Banque d'Angleterre a lancé un projet pionnier de tests de résistance visant à évaluer d'ici à 2021 les risques que fait courir le réchauffement de la planète sur le système financier.

RADIO VM VOUS PROPOSE UNE PROGRAMMATION SPÉCIALE POUR NOËL  
MUSIQUE ET ÉMISSIONS THÉMATIQUES



radio vm

ÉCOUTER EN DIRECT SUR  
LE WEB [RADIOVM.COM](http://RADIOVM.COM)

91,3 FM MONTRÉAL

100,3 FM SHERBROOKE

89,9 FM TROIS-RIVIÈRES

89,3 FM VICTORIAVILLE

104,1 FM RIMOUSKI

ÉMISSION SPÉCIALE EN DIRECT POUR LA VEILLÉE DE NOËL  
LE 24 DÉCEMBRE AU SOIR DE 18H À MINUIT

MESSE DE LA VEILLE DE NOËL DU 24 DÉCEMBRE À MINUIT  
EN DIRECT DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

MESSE DE NOËL LE 25 DÉCEMBRE À 11H00  
EN DIRECT DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL



## III BREXIT

## Johnson gagne un premier vote au Parlement

SYLVAIN PEUCHMAURD  
AGENCE FRANCE-PRESSE  
À LONDRES

L'accord de Brexit du premier ministre britannique, Boris Johnson, a franchi vendredi une première étape décisive au Parlement, mettant sur les rails la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) le 31 janvier.

Après trois ans de crise et de blocages suivant le référendum de 2016, le bouillonnant dirigeant conservateur a remporté le 12 décembre une majorité écrasante lui ouvrant un boulevard pour remplir sa promesse de mettre en œuvre le Brexit, approuvé à 52 % par les Britanniques en juin 2016.

À peine huit jours plus tard, la Chambre basse du Parlement s'est réunie exceptionnellement un vendredi pour lancer le processus d'adoption avant la pause de Noël. Elle a approuvé avec 358 voix pour (234 contre) le projet de loi traduisant dans la loi l'accord de divorce négocié avec Bruxelles.

« Nous avons fait un pas de plus vers le Brexit », s'est félicité Boris Johnson sur Twitter.

Après ce premier vote, le texte doit faire l'objet de débats plus détaillés à partir du 7 janvier et une adoption finale espérée par le gouvernement dès le 9 janvier. Une fois l'assentiment de la reine reçu, il ne restera alors plus qu'au Parlement européen de le ratifier pour que le Royaume-Uni sorte de l'UE le 31 janvier, après 47 ans d'une vie commune mouvementée et un divorce reporté trois fois.

Ce texte marque un tournant « dans notre histoire nationale » et ne doit « pas être vu comme la victoire d'un parti sur un autre », a déclaré avant le vote Boris Johnson devant une Chambre des communes aux bancs conservateurs enthousiastes. « Il est temps d'agir ensemble, [...] dans une confiance renouvelée dans notre destin national », a-t-il poursuivi.

En octobre, Boris Johnson n'avait pas réussi à obtenir, faute de majorité, le soutien final du Parlement pour faire approuver son accord. Ce dernier prévoit notamment une nouvelle solution pour éviter le retour d'une frontière physique entre l'Irlande du Nord, province britannique, et la République d'Irlande, susceptible de mettre en péril les accords de paix du Vendredi saint de 1998.

Il y a une meilleure et une plus juste façon pour notre pays de quitter l'UE

JEREMY CORBYN



## «Dérégulation massive»

Après le vote de vendredi, le nouveau président du Conseil européen, Charles Michel, a salué « une étape importante » et averti qu'une « concurrence équitable » devait constituer la base de la relation que doivent nouer le Royaume-Uni et les 27 après le Brexit.

La date officielle du divorce donnera en effet le coup d'envoi d'une période de négociations au pas de charge pour nouer un accord de libre-échange.

S'ouvrira alors une période de transition courant jusqu'à la fin de 2020, censée permettre à Londres et à Bruxelles de se séparer en douceur. Cette période est prolongeable une fois d'un an ou deux. Mais Boris Johnson veut d'office fermer la porte à cette possibilité et a introduit dans la loi soumise au Parlement vendredi une disposition interdisant tout report.

Ce positionnement a fait resurgir les craintes d'un *no deal* aux conséquences redoutées pour l'économie à la fin de 2020, qui selon le chef de l'opposition travailliste, Jeremy Corbyn, « sacrifierait des centaines de milliers d'emplois ».

Admettant que la décision exprimée par les Britanniques doit être respectée, le socialiste de 70 ans a dénoncé un accord qui « ouvre la porte à une dérégulation massive » et un accord de libre-échange « toxique » avec le président Donald Trump.

« Il y a une meilleure et une plus juste façon pour notre pays de quitter l'UE », a plaidé M. Corbyn.

L'UE a souligné qu'elle ferait le « maximum » pour conclure un accord, tout en prévenant qu'un *no deal* aurait « plus d'impact sur le Royaume-Uni » que sur les Européens.

## EN BREF

## Le prince Philip hospitalisé à Londres « par précaution »

LONDRES — Le prince Philip, époux de la reine Élisabeth II, a été hospitalisé « par précaution » vendredi, en « raison de problèmes de santé préexistants », a annoncé le palais de Buckingham. Le duc d'Édimbourg, 98 ans, n'a pas été transporté en ambulance et il est entré à pied à l'hôpital, selon les médias britanniques. Hormis certaines apparitions publiques en compagnie de la reine, le prince Philip a pris sa retraite en août 2017. Au mois de juin 2017, il avait été hospitalisé deux nuits pour soigner « une infection liée à une pathologie existante ». Il a également été opéré à la hanche en avril 2018. En janvier dernier, il avait eu un accident de voiture et avait alors renoncé à son permis de conduire.  
Agence France-Presse

## Six autres manifestants morts en Inde

NEW DELHI — Le bilan des manifestations en Inde contre une loi sur la citoyenneté s'est alourdi vendredi à 15 morts, l'opposition dénonçant une « répression brutale » de la part du pouvoir nationaliste hindou. Six personnes sont mortes vendredi en Uttar Pradesh, qui compte une importante communauté musulmane, dans des affrontements entre manifestants et policiers, s'ajoutant aux neuf personnes qui ont déjà perdu la vie dans ce mouvement de protestation qui fait rage partout au pays. Votée la semaine dernière, la loi contestée facilite l'attribution de la citoyenneté indienne aux réfugiés d'Afghanistan, du Pakistan et du Bangladesh, mais pas pour ceux de confession musulmane. Ses opposants la jugent discriminatoire et contraire à la Constitution indienne, ce que le gouvernement dément.  
Agence France-Presse

## Un veto et de nouveaux heurts frappent la Syrie

NATIONS UNIES — La Russie et la Chine ont mis vendredi leur veto au Conseil de sécurité à un projet de résolution de l'Allemagne, de la Belgique et du Koweït étendant d'un an l'aide humanitaire transfrontalière de l'ONU à quatre millions de Syriens, que Moscou veut réduire radicalement. Les autorités syriennes « ont repris le contrôle sur la majeure partie du territoire » et cette résolution est « obsolète », a dit l'ambassadeur russe à l'ONU, Vassily Nebenzia. « Il n'y a pas d'alternative », a rétorqué l'ambassadrice adjointe de la France, Anne Gueguen. L'autorisation onusienne sur l'aide transfrontalière expire le 10 janvier. Des dizaines de milliers de civils ont fui les bombardements du régime syrien et de son allié russe cette semaine à Idleb, dernier grand bastion hostile à Damas, où les combats se sont intensifiés vendredi, ont indiqué les Nations unies.  
Agence France-Presse



Des milliers de familles ont fui Idleb cette semaine.

AAREF WATAD AGENCE FRANCE-PRESSE



L'organisation écologiste Urgenda a lancé, avec 900 citoyens, cette action en justice il y a déjà quatre ans.

SEM VAN DER WAL AGENCE FRANCE-PRESSE

## III PAYS-BAS

## La Cour suprême ordonne à l'État de réduire les émissions de GES du pays

Ce jugement sans précédent pourrait être évoqué dans des recours similaires au Canada

ALEXANDRE SHIELDS  
LE DEVOIR

Dans une décision sans précédent qui pourrait avoir des impacts dans plusieurs pays, notamment au Canada, la Cour suprême des Pays-Bas a ordonné vendredi au gouvernement de réduire substantiellement les émissions de gaz à effet de serre du pays, au nom de son obligation de protéger les citoyens contre les impacts des bouleversements climatiques.

« La Cour a décidé à juste titre que l'État néerlandais a une obligation définitive, en vertu de la Convention européenne des droits de l'Homme, d'atteindre un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 25 % d'ici la fin de 2020 par rapport aux niveaux de 1990 », ont souligné les juges du plus haut tribunal du pays, dans une décision citée par l'Agence France-Presse.

« Le consensus des scientifiques sur le climat, et au sein de la communauté internationale, selon lequel les pays développés devront réduire leurs émissions de 25 % à 40 % d'ici 2020 est d'une importance particulière », ont-ils également fait valoir dans leur décision, qui fait suite à deux décisions an-

térieures en faveur de 900 citoyens qui ont lancé cette action en justice en 2015, avec l'organisation écologiste Urgenda. Les deux décisions précédentes avaient été contestées par le gouvernement.

L'an dernier, la Cour d'appel avait déjà fait valoir que « des mesures plus ambitieuses sont nécessaires à court terme pour réduire les émissions polluantes et protéger la vie des citoyens des Pays-Bas », et ce, en raison des « grands dangers qui risquent de se produire » dans un contexte de bouleversements du climat.

Selon les documents déposés par les plaignants qui avaient lancé cette action en justice, un réchauffement global de plus de 2°C (d'ici 2100) est donc une « violation des droits de la personne ». Or, selon les plus récentes données scientifiques disponibles, la planète se dirige présentement vers un réchauffement de 4°C à 5°C d'ici 2100, à moins que tous les États respectent les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Dans ce cas, le réchauffement avoisinera les 3°C.

## Actions judiciaires au Canada

Poussés par l'urgence climatique déjà bien décrite par la science, plusieurs

organisations et regroupements de citoyens ont donc lancé des actions en justice pour forcer les gouvernements à faire preuve d'ambition en matière de lutte contre la crise climatique.

Au Canada, Environnement jeunesse souhaite lancer une telle action contre le gouvernement fédéral, au nom des jeunes Québécois « de 35 ans et moins », afin de démontrer que le gouvernement a violé les droits fondamentaux des jeunes générations en adoptant un plan de lutte contre les changements climatiques insuffisant et dont les objectifs ne seront même pas atteints.

Leur requête, rejetée plus tôt cette année, a été portée en appel, a fait valoir vendredi la directrice générale de l'organisme, Catherine Gauthier. Elle estime d'ailleurs que la décision rendue aux Pays-Bas démontre la pertinence de ce type d'action en justice, surtout dans un contexte où l'action gouvernementale, notamment au Canada, est « nettement insuffisante » pour éviter le naufrage du climat mondial.

Pour Sébastien Jodoin, professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université McGill, le jugement aux Pays-Bas démontre aussi que les États ne peuvent faire fi des répercussions des bouleversements du climat sur les citoyens. « C'est un jugement très important, qui démontre que les changements climatiques ont des impacts sur les droits fondamentaux des citoyens. Et puisque les gouvernements ont l'obligation de protéger les droits de leurs citoyens, ils doivent réduire les émissions de gaz à effet de serre selon les exigences de la science. »

Selon lui, cette décision de la Cour devrait avoir des effets jusqu'au Canada. « C'est un jugement qui sera très probablement évoqué dans les causes ici, notamment pour établir l'obligation du gouvernement à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour respecter les droits des citoyens. »

Le Québec pourrait d'ailleurs un jour être le théâtre d'une telle action en justice, estime M. Jodoin. « Ce serait possible de préparer un dossier pour lancer une action similaire contre le gouvernement du Québec, puisque nous avons l'expertise scientifique pour connaître les impacts de l'inaction et que le gouvernement reconnaît l'urgence climatique, mais qu'il ne fait pas le nécessaire. Et s'il approuve le projet gazier Énergie Saguenay, de GNL Québec, il s'exposera à une telle poursuite. »

**Harcelé au travail?**

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

# A 8 | AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Prenez avis que Richard Savage, en son vivant domicilié au 291, place Harel, appartement 101, Sainte-Thérèse, Québec, J7E 5W3, est décédé à Sainte-Thérèse, le 28 septembre 2017. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au 160, boulevard Labelle, Sainte-Thérèse, Québec, H2E 1X6. Donnée ce 19 décembre 2019 à Sainte-Thérèse. Me Frédéric Lallo, notaire

PRENEZ AVIS que L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE ST-EUSTACHE INC., ayant pour NEQ 1142426056 et qui a cessé d'exercer d'activités depuis le 31 décembre 2016, demande au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Montréal, 18 décembre 2019  
Conseil d'administration de l'Association des marchands de Place St-Eustache Inc.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
Dans l'affaire de la faillite de:

9142-8441 Québec inc. Avis est par les présentes donné que la faillite de 9142-8441 Québec inc., personne morale dûment constituée et ayant son siège social au 7591, rue du Sablon à Rawdon, Québec, J40K 1S0 est survenue le 18 décembre 2019 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8 janvier 2020, à 16 h, au bureau du syndic, 4570 rue Jean-Talon est, bureau 101, Montréal, Québec. Fait à Montréal, le 21 décembre 2019. Pomerleau & Associés Syndic Inc. 4570 rue Jean-Talon est, bureau 101, Montréal, Québec. www.LibereTesDettes.ca

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE  
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Jeanne Francoise Carrière, en son vivant domiciliée au 8200, rue George, appartement 610, LaSalle, Québec, H8P 3T6, survenu le 28 juin 2019, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur, Louis Martin, le 19 décembre 2019, devant Me Georges Tremblay, notaire au 35, 19ième avenue, Lachine, Québec, H8S 2C4. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 1100, rue Notre-Dame, Lachine, Québec, H8S 2C4. Donnée à Lachine, Québec, ce 19 décembre 2019. Me Georges Tremblay, notaire et procureur du liquidateur



AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (articles 136 et 137 C.p.c.)	
Avis est donné à : nom et dernière adresse connue	Numéro de dossier
HASSAN DAN: 1001 LENOIR # B-237, MONTRÉAL, QC H4C 2Z6	500-32-160633-196
REHAUME CHARLES: 17 BERNIERES, GRANBY, QC J2H 0S6	500-32-160944-197
BERCOVICI DANIEL: 107 VILLENEUVE O, MONTRÉAL, QC H2Y 2R6	500-32-160986-198
REGINA SYLVIE: 10347 VIANNEY, MONTRÉAL, QC H2B 2X7	500-32-161022-191
MCNAMUS JOHN: 85 ELGIN CRESCENT, BEAUCONFIELD, QC H9W 2B3	500-32-161180-197
2249489693: 3-345 NOBEL, LAVAL, QC H7N 4A2	500-32-709465-191
9349-7998 QUEBEC INC. (BOL DE NOUILLEZ): 6821 CH. LOUIS-PASTEUR, CÔTE-SAINT-LUC, QC H4W 2X1	500-32-710101-199
BENRABAH FAOUZI: 71 RUE DUKE, MONTRÉAL, QC H3C 0L5	500-32-710124-191
BRIERE & CIE, AVOCATS INC.: 200-3090 BOULEVARD LE CARREFOUR, LAVAL, QC H7T 2J7	500-32-710124-191
BRIERE JEAN-FRANÇOIS: 9160 LEDUC # 410, BROSSARD, QC J4Y 0E3	500-32-710140-197
DUPUIS ALFRED: A-71 WEST, HUNTINGDON, QC J0S 1H0	500-32-710249-196
FABRICATION CLASSIC EJUICE LTEE: 9655 B IGNACE, BROSSARD, QC J4Y 2P3	500-32-710262-199
9371-4962 QUEBEC INC.: 2000 MONT-ROYAL AVENUE EAST, MONTRÉAL, QC H2H 1J6	500-32-710353-196
ST CYR WESNER: 5-555 27E AVENUE, MONTRÉAL, QC H1A 3N9	500-32-710427-198
DER ARAKELW SEVAG: 4300 MAISONNEUVE OUEST, MONTRÉAL, QC H3Z 1K8	

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district Montréal situé au 1 Notre-Dame Est # 1.04, Montréal, QC H2Y 1B6 dans les 30 ou autre nombre de jours indiqué dans l'ordonnance jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis des options qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 19 décembre 2019 par le greffier dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.

Il peut être consulté à la présente adresse pendant une période d'au moins 60 jours à compter de sa publication.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 19 décembre 2019  
Tsui-Lan Chang, Greffière-adjointe de la Cour du Québec

TOMBÉES – PÉRIODE DES FÊTES  
AVIS LÉGAUX ET D'APPELS D'OFFRES

Le Devoir ne sera pas publié les 25 et 26 décembre 2019 ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2020

Réservation vendredi 20 décembre pour parutions du 23-24-27 décembre.

Réservation lundi 23 décembre pour parutions du 27-28-30 décembre.

Réservation vendredi 27 décembre pour parutions du 31 décembre et 3 janvier.

Réservation vendredi 30 décembre pour parution du 4 janvier.

avisdev@ledevoir.com  
Tél.: 514-985-3452 | Téléc.: 514-985-3340

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (articles 136 et 137 C.p.c.)	
Avis est donné à : nom et dernière adresse connue	Numéro de dossier
LEFEBVRE FRANÇOIS: 4-1680 ST-GEORGE, LONGUEUIL, QC J4P 3J2	505-32-703537-192
SARROUF ANTOINE: 7285 RUE DES GERANIUMS, LONGUEUIL, QC J3Y 9K2	505-32-703569-195
FL CONSTRUCTION (FRANÇOIS LEFEBVRE): 4-1680 ST-GEORGE, LONGUEUIL, QC J4P 3J2	505-32-703582-198
JACQUES MANON, 4-1230 ALBERT, LONGUEUIL, QC J4T 1T6	505-32-703567-199
POLY CREATIONS INC., 3378 RUE DES SEMIS, LONGUEUIL, QC J4M 0B4	505-32-703544-198
KOLY EMMANUEL: 2251 RUE MARMER, LONGUEUIL, QC J4K 4V1	505-32-703579-194
MOSHOOO OLAWALE: 1992 SAUVE EST, MONTRÉAL, QC H2B 1A4	505-32-703584-194
BIGLIG: 1250 AVE DE LA STATION, SHAWINIGAN, QC G9N 8K9	505-32-703589-193
SEGUIN DIANE: 201-7161 CHOUMARD, MONTRÉAL, QC H8R 2Z7	505-32-703600-198
ZEVALLLOS JAIM: 201-7161 CHOUMARD, MONTRÉAL, QC H8R 2Z7	505-32-703600-198
LEE DENIS: 8930 BOUL. MARIE-VICTORIN, BROSSARD, QC J4X 1A3	505-32-703337-197
PRIMEAU MARTIN: 2718 FREGAULT, LAVAL, QC H7T 0C5	505-32-703359-191
TAN TAI HUYNH: 811-1001 ST-DOMINIQUE, MONTRÉAL, QC H2X 2W1	505-32-702194-185
ADAMS JASON: 1112-7680 MARIE-VICTORIN, BROSSARD, QC J4W 3L2	505-32-703232-190

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de LONGUEUIL situé au 1111 JACQUES-CARTIER EST J4M 2J6 dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis des options qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 16 décembre 2019 par le greffier de la Cour du Québec dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.

Il peut être consulté à la présente adresse pendant une période d'au moins 60 jours à compter de sa publication.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

LONGUEUIL le 21 décembre 2019  
Sarah Leduc, Greffière de la Cour du Québec

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant  
▲ comme bénévole  
▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240  
Nous vous aiderons à les aider

Site : www.monde.ca

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

Louis Langevin inc. Syndic autorisé en insolvabilité

Loi sur la faillite et l'insolvabilité  
Avis aux créanciers concernant la première assemblée des créanciers

Dans l'affaire de la faillite de: 9202-0924 QUÉBEC INC. « RENOVATION S. MARQUIS »

Avis est par les présentes donné que 9202-0924 QUÉBEC INC., faisant affaires sous la raison sociale Renovation S. Marquis ayant déjà fait affaires au 3096, rue Bernard-Pilon, local C, Saint-Mathieu-de-Belœil, Québec J3G 0G5 a déposé un avis d'intention de faire une proposition le 13 décembre 2019 et a fait cession de ses biens le 17 décembre 2019. La première assemblée des créanciers sera tenue le 7 janvier 2020, à 11h, au Séquestre officiel, 1155, Metcalfe, suite 1071, Montréal, Québec H3B 2V6. Fait à Saint-Hyacinthe, le 17 décembre 2019.

LOUIS LANGEVIN INC. Syndic autorisé en insolvabilité à l'effet de 9202-0924 Québec inc. « Renovation S. Marquis » Louis Langevin, CPA, CA, CIRP Responsable de l'actif

2500, boulevard Casavant Ouest, bureau 102, Saint-Hyacinthe, QC J2S 7R8 T 450 250-0500 F 450 250-0501 langevin@syndic.ca

ABDELNOUR & DESROSIERS, NOTAIRES INC. (C.C.Q., art. 795)

Avis est par les présentes donné, qu'à la suite du décès de Nadine Perry, en son vivant domiciliée au 215, rue Candiac, appartement 6, Sherbrooke, Québec, J1L 1C7, survenu le 23 juin 2019, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, Linda Perry le 18 décembre 2019, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude Abdelnour et Desrosiers Notaires, sise au 155, rue de la Reine, Gaspé, Québec, G4X 2R1. Donnée ce 18 décembre 2019. Me Line Desrosiers, notaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (art. 795, C.c.Q.)

Prenez avis que, à la suite du décès de Pauline TURCOTTE, en son vivant domiciliée au 407-132, rue Jacquelin-Beaulieu, en la ville de Sainte-Julie, province de Québec, J3E 3R1, survenu le 17 mars 2019, un inventaire de ses biens a été dressé par Vincent BEAUREGARD et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Johan-Frédéric CLÉMENT, notaire, situé au 100-1691, rue Montarville, à Saint-Bruno-de-Montarville, province de Québec (450 653-7897). Fait à Saint-Bruno-de-Montarville, ce 19 décembre 2019

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (C.c.Q., art. 795, al. 2)

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de Christiane GADOURY domiciliée au 5195, 4e avenue, Montréal, Québec, H1Y 2V4, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur, Louis-Philippe CÔTE, en date du 19 décembre 2019 à l'adresse ci-dessus, et ce, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, au 400-3380, boulevard de la Concorde Est, Laval, Québec, H7E 2C2. Donnée ce 19 décembre 2019 par le liquidateur Louis-Philippe CÔTE.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Tom Anastases MARATHAKIS, en son vivant domicilié au 7609, 8e Avenue, à Montréal, Québec, H2A 3E1, est décédé le 29 juin 2019. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au domicile du liquidateur, Nick MARATHAKIS, situé au 7609, 8e Avenue, à Montréal, Québec, H2A 3E1. Donnée ce 18 décembre 2019, à Montréal. Nick MARATHAKIS, liquidateur

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Guy Turgeon, en son vivant domicilié au 1007, rue Merry Nord, appartement 234, Magog, province de Québec, J1X 2G9, survenu le 26 mai 2019, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral devant Me Denise Courtemanche, notaire, le 17 décembre 2019, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 5064 avenue du Parc, Montréal, Québec, H2V 4G1. Donnée ce 21 décembre 2019. Geneviève Turgeon, liquidateur

PRENEZ AVIS que 9341-0868 QUÉBEC INC., ayant pour NEQ 1171822928 se voit dans l'obligation de mettre fin à ses activités et de déclarer sa dissolution volontaire auprès du Registraire des entreprises. Ce 19 décembre 2019, l'actionnaire unique de 9341-0868 Québec inc.

Un don d'espoir pour la vie  
ARMÉE DU SAUVÉ  
877-488-8222  
www.ArmeesDuSauve.ca

## Avis aux membres (actuels et anciens) ainsi qu'aux clients (actuels et anciens) de Desjardins

À la suite de vérifications et d'analyses internes, Desjardins a précisé qu'un employé ayant des intentions malveillantes a eu accès à des renseignements personnels de membres qui ont, ou ont eu, un compte dans les caisses, de détenteurs de cartes de crédit ou de clients détenteurs de produits de financement au point de vente (actuels et anciens). Il s'agit du même événement annoncé le 20 juin dernier. Aucune carte de crédit n'est compromise, ni aucune solution de paiement, comme Interac et les cartes de débit.

### Quelles mesures ont été prises par Desjardins?

Dans ce contexte, des mesures de sécurité additionnelles ont été mises en place par Desjardins afin d'offrir une protection supplémentaire des renseignements personnels et financiers à toute personne faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Mouvement Desjardins.

### Qui est visé par cet avis?

- Les membres (actuels et anciens) qui ont, ou ont eu, un compte dans une caisse Desjardins
- Les clients (actuels et anciens) qui détiennent, ou ont détenu, une carte de crédit ou un produit de financement au point de vente (notamment Accord D chez le commerçant ou financement automobile et véhicule de loisir)

### Quels sont les renseignements concernés?

Les renseignements personnels concernés sont les suivants : nom, prénom, date de naissance, numéro d'assurance sociale, adresse, numéro de téléphone, courriel ainsi que certains renseignements au sujet d'habitudes transactionnelles et de produits détenus chez Desjardins.

Il est important de mentionner que les mots de passe, questions de sécurité et NIP (numéros d'identification personnels) n'ont pas été compromis.

### Que faire si vous êtes visé par cet avis?

Vous pouvez bénéficier, sans frais et pour une durée de 5 ans, du service de surveillance du crédit d'Equifax. Ce service permet la consultation quotidienne de votre cote de crédit sur le site Internet d'Equifax ainsi que la surveillance de votre dossier de crédit, incluant la réception d'alertes.

Pour obtenir cette protection et connaître les conditions, vous devez vous inscrire sur notre site Internet au [desjardins.com/renseignements-personnels](https://desjardins.com/renseignements-personnels).

Mentionnons par ailleurs que l'ensemble des membres et clients de Desjardins profitent dès maintenant de la Protection Desjardins.

### Qui pouvez-vous contacter si vous avez des questions?

La protection de vos renseignements personnels est une priorité pour Desjardins. Pour obtenir plus de renseignements sur le service de surveillance d'Equifax et des conseils en matière de protection, consultez le [desjardins.com/renseignements-personnels](https://desjardins.com/renseignements-personnels) ou appelez le 1 800 CAISSES, option 8.

Vous pouvez aussi transmettre vos questions ou commentaires par écrit, accompagnés d'une copie de tout document que vous jugerez à propos, par courriel à [confidentialite@desjardins.com](mailto:confidentialite@desjardins.com), ou par la poste, à l'adresse suivante :

Chef de la protection des renseignements personnels  
100, rue des Commandeurs  
LEV 100 — RC-Y  
Lévis (Québec) G6V 7N5

Un avis similaire sera publié au cours du mois de janvier.

Desjardins

EN BREF



Vincent Kriechmayr  
ALBERTO PIZZOLI AGENCE FRANCE-PRESSE

### Vincent Kriechmayr remporte le super-G de Val Gardena

SELVA DI VAL GARDENA — Le skieur autrichien Vincent Kriechmayr a devancé de justesse son rival norvégien Kjetil Jansrud et a remporté un super-G de la Coupe du monde à Val Gardena disputé dans le brouillard et qui s'est étiré sur près de quatre heures. L'Allemand Thomas Drensen a terminé troisième, à 0,22 seconde de Kriechmayr. James Crawford s'est révélé le meilleur dans le camp canadien, avec une 17<sup>e</sup> position, à 0,89 seconde du vainqueur. Dustin Cook, de Lac-Sainte-Marie, s'est classé 40<sup>e</sup> et son coéquipier Benjamin Thomsen a pris la 43<sup>e</sup> position. « Tout était vraiment terrible avec de la pluie, des conditions de piste horribles et de la brume. Nous avons eu un peu de tout sauf du soleil », a raconté Cook.

Associated Press

### 12,6 milliards ou plus pour les Jeux olympiques de Tokyo ? Qui dit vrai ?

TOKYO — Les organisateurs des Jeux olympiques de Tokyo ont indiqué vendredi qu'ils dépenseront 1,35 billion de yens japonais, soit 12,6 milliards \$ US, pour organiser les prochains Jeux d'été. Cependant, l'Office national de vérification nippon affirme, dans un document de 177 pages, que les Jeux olympiques coûteront beaucoup plus que ce que les organisateurs laissent entendre. Dans son rapport, le vérificateur inclut des coûts additionnels de 9,7 milliards \$ US qui sont, selon lui, reliés aux JO, mais qui n'ont pas été inclus dans les chiffres fournis par le COJO. De plus, la ville de Tokyo a précédemment affirmé qu'elle dépenserait 7,4 milliards \$ US pour des projets liés aux Olympiques. Les Jeux de Tokyo seront disputés du 24 juillet au 9 août.

Associated Press

### Marcel Bellefeuille de retour avec les Alouettes

Marcel Bellefeuille est de retour avec les Alouettes de Montréal. Le club a annoncé vendredi qu'il l'avait embauché au poste d'entraîneur de la ligne à l'attaque. Bellefeuille a occupé les fonctions d'entraîneur des demis et des receveurs avant d'être nommé coordonnateur de l'attaque avec les Alouettes en 2006 et en 2007. Jusqu'à tout récemment, il était dépitiste pour les Eskimos d'Edmonton. Il compte 16 années d'expérience comme entraîneur dans la LCF. En 2018, il était coordonnateur à l'attaque des Golden Gaels de l'Université Queen's. L'équipe a également annoncé que Bob Slowik (coordonnateur à la défense), Todd Howard (entraîneur de la ligne défensive) et Robert Gordon (entraîneur des receveurs) ont paraphé de nouvelles ententes et seront de retour en 2020.

La Presse canadienne

HOCKEY

## Une équipe à l'image de Dale Hunter

L'ancien attaquant des Nordiques de Québec dirige la formation canadienne au championnat mondial junior

JOSHUA CLIPPERTON  
LA PRESSE CANADIENNE

Dale Hunter n'en dévoile pas beaucoup lorsqu'il est placé sous les projecteurs.

Vétéran de près de 1600 matchs dans la LNH en tant que joueur, l'homme de 59 ans a dominé la Ligue de l'Ontario comme entraîneur-chef et copropriétaire des Knights de London durant les deux dernières décennies.

Hunter est souvent bref dans ses réponses aux médias et il montre rarement ses émotions derrière le banc. Il y a malgré tout un feu ardent qui règne à l'intérieur de ce double gagnant de la coupe Memorial, alors qu'il dirigera le Canada au Championnat mondial de hockey junior pour une première fois en carrière.

« Il veut vraiment la médaille d'or, a mentionné l'attaquant Connor McMichael, qui joue sous les ordres de Hunter avec les Knights et qui s'est taillé une place avec Équipe Canada junior. Il n'y a rien qu'il aime plus que gagner des matchs de hockey. »

Le Canada espère que ce désir se matérialisera en une 18<sup>e</sup> médaille d'or au tournoi du temps des Fêtes, qui se tiendra cette année en République tchèque.

« C'est une belle occasion, a affirmé Hunter, dont la seule expérience internationale remonte à 2013, comme entraîneur-chef au tournoi Ivan-Hlinka (maintenant nommé la Coupe Hlinka-Gretzky). C'est quelque chose que j'ai toujours voulu faire. C'était une belle situation en ce moment pour y aller. »

Le Canada a remporté 17 médailles d'or depuis 1977 et la dernière a été acquise en 2018 alors que le tournoi était présenté à Buffalo. L'an dernier, à Vancouver et à Victoria, les représentants de l'unifolié ont terminé sixièmes.

Le petit frère de Hunter, Mark, est le directeur général et copropriétaire des Knights et il est par le fait même le directeur général de l'équipe canadienne au tournoi. « Ce n'est pas un entraîneur-chef dur envers ses joueurs, a dit



Apprécié des amateurs pour sa combativité quand il portait les couleurs des Nordiques de Québec, Dale Hunter exige un travail sans relâche de ses joueurs.

NATHAN DENETTE LA PRESSE CANADIENNE

Mark à propos de Dale. Il est très calme, mais c'est un entraîneur qui fait passer son message par le temps de glace ainsi que sa présence derrière le banc et dans le vestiaire. »

#### Instinct et intelligence

Les frères Hunter chercheront à apporter leur approche professionnelle de la Ligue de l'Ontario à Ostrava et Trinec, où le Canada amorcera son tournoi contre les États-Unis, jeudi. « Il faut

être rapide et il faut être concentré à bien gérer la rondelle, a expliqué l'attaquant Dylan Cozens, concernant les demandes de Dale Hunter. Il est intelligent et il sait quoi dire au bon moment. »

Hunter, qui a disputé une demi-saison derrière un banc de la LNH, avec les Capitals de Washington en 2011-2012, insiste sur le fait que ses attaquants jouent un style de hockey sur 200 pieds, avec des habiletés offensives sur tous les trios.

« Nous avons une équipe talentueuse, mais nous allons être une équipe qui travaille fort, a-t-il fait valoir. Nous allons devoir être les premiers sur la rondelle en tout temps. »

Hunter a aussi montré son côté plus léger envers les plus jeunes joueurs du Canada, demandant à Quinton Byfield de jeter un œil au plafond la prochaine fois qu'il retournera à l'aréna de son équipe dans la Ligue de l'Ontario, les Wolves de Sudbury.

« Il m'a dit de regarder en l'air (et de voir son numéro retiré), a dit l'attaquant de 17 ans, sourire en coin. Je devrai y jeter un œil. »

L'attaquant des Blackhawks de Chicago Patrick Kane, qui a joué avec les Knights pendant l'ère des frères Hunter, était surpris d'apprendre qu'il s'agissait de leur première fois au Championnat mondial de hockey junior.

« Ils ont été si impliqués dans la production de tant de bons joueurs, a mentionné Kane. Je suis convaincu qu'ils vont faire du bon travail. »

L'entraîneur-chef des Oilers d'Edmonton, Dave Tippett, qui a été un des compagnons de trio de Dale Hunter dans la LNH, a raconté que déjà à l'époque, Hunter avait un œil pour les systèmes de jeu et les structures organisationnelles.

« Il absorbait tout, a-t-il fait savoir. Nous nous installions à l'arrière de l'autobus ou de l'avion et nous parlions de hockey, pas uniquement de qui avait gagné ou perdu. »

Le joueur de centre du Canada Ty Dellandrea a ajouté que la gestion des joueurs de Hunter était impressionnante. « Il fait en sorte que les joueurs jouent de la façon dont il veut. Les joueurs sont prêts à l'écouter, peu importe ce qui arrive. »

« Il est strict et il aime le jeu physique et dans les deux sens de la patinoire. Il est très fier du jeu défensif de son équipe et c'est ce qui vient en premier. L'attaque vient en deuxième », a conclu Dellandrea.

Achetons tableaux de qualité  
canadiens et européens.  
Grande valeur offerte



Marc-Aurèle Fortin

"Paysage d'été Ste-Rose" v. 1925,  
huile sur panneau, 13,25" x 18,25"

Borduas Lemieux  
Ferron Letendre  
Fortin McEwen  
Gagnon Pellan  
Krieghoff Riopelle  
Suzor-Coté et autres...

Évaluation verbale  
gratuite à domicile  
pour les noms  
ci-haut mentionnés,  
selon la disponibilité

RENDEZ-VOUS  
CONFIDENTIEL

**Claude Lafitte**  
évaluateur et  
expert conseil

Galerie Claude Lafitte  
depuis 1975 • 514.842.1270  
www.lafitte.com

Papeterie  
Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas,  
papiers Lalo, papier St-Gilles,  
cartes, plumes et stylos,  
albums de photos, articles de bureau,  
sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30



1  
L'élection de Claude Charron en novembre 1976

2  
L'avènement de la laïcité au Québec, selon Antoine Desilets

3  
René Lévesque, ministre libéral des Richesses naturelles du Québec en 1962

4  
Félix Leclerc, photographié en 1974 sur sa terre à l'île d'Orléans.  
COLLECTION LUC DESILETS



### III MÉDIAS

# Le photographe à l'instinct sensible

GUILLAUME LEPAGE  
LE DEVOIR



Je suis devenu très triste tout d'un coup. » Jacques Nadeau a appris le décès d'Antoine Desilets par la bouche d'un journaliste, qui l'a appelé tard jeudi soir pour recueillir son témoignage. « Mais en me réveillant ce matin, j'avais le sourire quand même », confie le photographe du *Devoir* en entretien, alors que lui revenaient en tête les bons moments partagés avec le père du photojournalisme au Québec.

Jacques Nadeau avait tenu à rencontrer M. Desilets en 2016, curieux de mieux comprendre ce pionnier admiré et respecté de tous. Ce dernier venait de subir une importante opération à la jambe, se remémore M. Nadeau, mais l'avait tout de même invité à la maison, généreux qu'il était. Parce qu'il s'attendait à voir un homme affaibli et fort probablement alité, le vétérinaire du *Devoir* lui avait précisé ne pas vouloir le déranger outre mesure.

« Un petit 15 minutes », avait-il dit. « Quand je suis arrivé, il était debout. Il m'a accueilli avec un grand sourire. »

M. Nadeau prend des nouvelles de son état de santé, bien sûr, mais rapidement la conversation dévie. Autour de cette même passion qui les unit, tout y passe : les deux hommes parlent de leur carrière, des voyages qu'ils ont faits et des gens qu'ils ont rencontrés, chaque fois capturés par la lentille de leurs appareils jamais

bien loin. « On a parlé de photo pendant cinq heures. »

Comme beaucoup d'autres (dans le milieu journalistique, mais bien au-delà), Jacques Nadeau se souvient du talent incontestable d'Antoine Desilets, mais surtout du don qu'il avait pour insuffler à ses clichés inventifs — et parfois même un brin humoristique — cette dose d'humanité si essentielle. « C'est quelqu'un qui a toujours été convaincu que la photo est quelque chose qui fait du bien à l'être humain. Et je pense la même chose aussi », souffle-t-il, émotif.

#### Passionné et généreux

Antoine Desilets fut ce photojournaliste primé ayant œuvré à *La Presse* et au *Journal*, mais il fut aussi cet auteur à succès ayant démocratisé la photographie au Québec. Ses livres destinés aux amateurs et aux professionnels de la photo se sont vendus à des dizaines de milliers d'exemplaires.

Et c'est surtout par ces bouquins que la garde actuelle de photojournalistes québécois a connu le travail et l'œuvre de ce monument. « Quand je suis entré à *La Presse* en 2000, ça faisait près de 30 ans qu'il était parti », illustre Ivanoh Demers, maintenant photojournaliste à Radio-Canada.

Celui-ci a néanmoins eu la chance de le rencontrer à quelques reprises, d'abord lors des remises de prix Antoine-Desilets — qui récompense chaque année les photographes ayant

## Biographie

Antoine Desilets est né à Montréal en 1927 au sein d'une famille de 10 enfants. Après le décès de sa mère en 1935, il est placé dans un orphelinat, où il découvre la photographie. À l'âge de la majorité, il s'enrôle au sein de la Royal Canadian Air Force, où il tentera de devenir photographe de l'armée, en vain. Après avoir occupé un emploi dans une agence de photo, il est embauché à *La Presse* en 1961. Pendant cette décennie, il reçoit pas moins de 70 prix de photographie internationaux, dont celui de photographe de l'année du National Press Photographers Association. En 1974, il quitte le quotidien de la rue Saint-Jacques pour se joindre au journal *Le Journal*, où il travaille pendant deux ans. Durant sa carrière qui a marqué le Québec, Antoine Desilets a publié plusieurs ouvrages couronnés de succès et a été primé maintes fois sur diverses tribunes. Il s'est éteint jeudi à l'âge de 92 ans, entouré des siens.

produit les meilleures photos de presse —, puis toute une journée, en 2014. M. Demers avait alors décidé de lui consacrer sa première chronique pour *La Presse*.

« Je suis allé chez eux, je l'ai photographié, on a mangé du pâté chinois avec sa femme en jasant photo pendant une couple d'heures... c'était ça Antoine. »

Ivanoh Demers garde surtout en mémoire la passion contagieuse et la générosité sans borne de cet homme qui l'a fortement influencé. Car Antoine Desilets était une mine d'or de conseils, reprend M. Demers, citant cet adage de son cru qu'il lui a maintes fois répété : « Il y a beaucoup de photographes qui regardent, mais qui ne voient pas. »

Gare à ceux qui voudraient se coller le nez au viseur trop rapidement.

« Il innovait avec un style particulier, spécialement avec ses photos grand-angles, assez inédites pour l'époque », mentionne de son côté Bernard Brault, photojournaliste à *La Presse*.

Lui-même raconte avoir parcouru les livres de M. Desilets à l'époque où il effectuait ses premières affectations au *Courrier du Sud*, à la recherche de conseils et d'inspiration.

« Il m'a beaucoup aidé dans mon cheminement », résume celui qui a notamment remporté quatre prix Antoine-Desilets.

Les deux hommes se sont croisés à quelques reprises au fil des années, jusqu'à cet été à Drummondville, à l'occasion d'une exposition rétrospective consacrée à l'œuvre de M. Desilets.

« J'aimais toujours son sens de l'humour. C'était un homme qui était tout le temps joyeux, passionné par la photo », se souvient Bernard Brault. Et d'ajouter : « Je ne sais pas s'il va y avoir un jour au Québec un aussi grand photographe ayant révolutionné son époque. »

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2L 4X4  
Métro Berri-UQAM  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous  
sur LeDevoir.com  
et sur nos réseaux  
sociaux



#### RÉDACTION

Téléphone  
514 985-3333  
Courriel  
redaction@ledevoir.com

#### RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone  
514 985-3333

#### ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30)  
Téléphone  
514 985-3355  
Extérieur de Montréal  
1 800 463-7559 (sans frais)  
Courriel  
abonnements@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-5967

#### PUBLICITÉ

Téléphone  
514 985-3399  
Extérieur de Montréal  
(sans frais)  
1 800 363-0305  
Courriel  
publicite@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

#### AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone  
514 985-3452  
Courriel  
avisdev@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

#### AVIS DE DÉCÈS- LE MÉMORIEL

Téléphone  
514 525-1149  
Courriel  
deces@lememorial.com

#### PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone  
514 985-3322  
Courriel  
petitesannonces@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du *Journal de Québec*, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.